



PARTIE 4

PLAN D' ACTIONS DU PCAET



Territorialisation :



Table des matières

1. Préambule	3
2. Le plan d'action	4
3. Vue générale des actions	9
4. Territorialisation	16
4.1 Territorialisation - communauté de communes du Pays des Ecrins	16
4.2 Le plan d'action spécifique à la communauté de communes du Pays des Ecrins	17
5. Les fiches action du PCAET	18
4.1. Pilotage, animation et suivi du PCAET.....	19
4.2. Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire .	23
4.3. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports.....	37
4.4. Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % en 2030, et 100 % d'autonomie énergétique	61
4.5. Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique	79
4.6. Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques	93
Annexes.....	109
Annexe 1 : Figures et tableaux	109

1. PREAMBULE

A partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic territorial et à l'exercice de projection à l'horizon 2030, le PETR a bâti une arborescence pour construire le programme d'actions.

La proposition est construite selon les 6 grandes orientations retenues, déclinées en axes stratégiques, et dans lesquels sont définies différentes actions co-construites avec les acteurs du territoire ou émergeant des temps de concertation.

Ces actions et porteurs de projets potentiels répondent à une demande du territoire et de ses acteurs ; certaines actions sont en cours, d'autres en émergence ou à faire émerger. Les porteurs potentiels et les actions pourront évoluer au fil de la vie du plan climat.

De manière à répondre à la réglementation pour l'adoption du projet PCAET, à savoir une présentation distincte par EPCI constituant le PETR, cette partie présente et synthétise les éléments et données clés pour une seule et unique EPCI, à savoir le Briançonnais.

De la même manière, cette présentation « territorialisée » est réalisée pour la partie diagnostic, stratégie, et permet d'avoir une visualisation des enjeux, objectifs, et actions pour chaque communauté de communes.

2. LE PLAN D'ACTION

Orientation 1 : Pilotage, animation et suivi du Plan Climat Air Energie Territorial

Axes stratégiques	Actions (2 actions)	Porteurs potentiels
Fédérer mobiliser par la démarche PCAET	1. Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire	PETR
	2. Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition	PETR via CTES

Orientation 2 : Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Axes stratégiques	Actions (7 actions)	Porteurs potentiels
Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire	3. Multiplier les actions de communication et de sensibilisation	PETR via CTES, associations, collectifs citoyens
	4. Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire	Établissements scolaires, PETR via CTES,
Des collectivités engagées et exemplaires	5. Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités	PETR, CCB
	6. Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie	IT05 / PETR
	7. Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public	SIGDEP, SIEPB, communes hors syndicat
	8. Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE	Collectivités sur patrimoine
Faire entrer la Transition Ecologique dans les foyers	9. Rendre plus lisible et efficient l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers	ADIL / Préfecture

Orientation 3 : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Axe stratégiques	Actions (12 actions)	Porteurs potentiels
Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité	10. Elaborer un schéma de mobilité rurale	CCB
	11. Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services	Région, département, CCPE
	12. Renforcer l'exemplarité des collectivités et entreprises en matière de mobilité avec l'appui du numérique et des nouveaux modes de travail	PETR, collectivités
Proposer des alternatives à la voiture particulière	13. Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques	Région, SNCF
	14. Donner au vélo une nouvelle dimension	Collectivités, Syme05,
	15. Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces	Communes
Développer un autre usage de la voiture	16. Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé	CCPE
	17. Renforcer et développer l'IRVE par des véhicules collectifs et partagés	Syme05
Optimiser, améliorer et mutualiser les transports de marchandises	18. Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire	Entreprises
	19. Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités	CCB, CCGQ, CCPE
Accompagner la transition des mobilités touristiques	20. Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur	Organisateurs, Organisateurs CCB (Clarée), CCPE (Pré de Mme Carle)
	21. Moderniser les flottes de véhicules et expérimenter les nouveaux modes de mobilités	Transporteurs, collectivités

Orientation 4: Développer les énergies renouvelables, pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030 et 100 % en 2050

Axes stratégiques	Actions (9 actions)	Porteurs potentiels
Chaleur	22. Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie	MRBE, CCGQ
	23. Développer la chaleur renouvelable	CCGQ, communes
Eau	24. Développer, moderniser et améliorer les équipements hydro-électriques	Producteurs d'énergie
	25. Accompagner et réaliser des projets de turbinage d'eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d'eau collinaires en stations de montagne	Communes, EshD, stations de ski,
Soleil	26. Inventorier les potentiels énergétiques et solaires (PV et thermique) publics et valoriser et développer les installations	Région, Département /IT05
	27. Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés	Collectivités sur patrimoine
	28. Innover dans la production de solaire photovoltaïque	Entreprises
Autre	29. Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d'autres énergies en lien avec la spécificité montagne	Producteurs d'énergie
	30. Renforcer les projets d'énergies citoyennes	Coopératives existantes, PETR via CTES

Orientation 5 : Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Axes stratégiques	Actions (7 actions)	Porteurs potentiels
Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique	31. Valoriser les spécificités touristiques du territoire	OTGQ, PnrQ
	32. Valoriser le ciel étoilé	PnrQ, communes
	33. Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique	Acteurs privés, Réseau science nature environnement
Accompagner les activités économiques à la transition	34. Accompagner les hébergeurs touristiques (hôtels, résidences de tourisme, gîtes, restaurants, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités	Socio professionnels, CC via compétence développement économique
	35. Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques	Opérateurs économiques des stations, PETR via CTES
	36. Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire	Département, OT
	37. Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment	Département CAPEB, CAUE, CCI,

Orientation 6 : Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Axes stratégiques	Actions (8 actions)	Porteurs potentiels
Repenser les liens à l'environnement et aux ressources	38. Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées	GREC Sud, PNE, PETR, PnrQ
	39. Mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air	Atmo Sud
	40. Faire vivre la charte forestière du territoire	CC (?), PETR (?)
L'alimentation locale	41. Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire	PnrQ via PAT, PETR via CTES
	42. Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective	PETR via CTES, Communes, Département, Région pour établissements scolaires
L'agriculture	43. Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles	CA, SAFER
	44. Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée	CCB, SAFER, CA
	45. Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée	PnrQ, PETR, communes

3. QUE GENERALE DES ACTIONS

Le PCAET a été élaboré globalement à l'échelle géographique du PETR. Selon les compétences et les implications des collectivités, l'état d'avancement et de maturité des projets, des actions peuvent être plus avancées ou seront mises en place plus particulièrement sur une partie du territoire. Les tableaux ci-dessous permettent de présenter le plan d'actions global différenciée selon les 3 EPCI constituant le PETR.

Légende :

Porteur potentiel **1**

Partenaire potentiel **2**

Acteur pouvant être associé **3**

Orientation 1 5 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région Sud- PACA	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
1. Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire	1	2	2	2							
2. Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition	1										1 Associations, collectifs citoyens
3. Multiplier les actions de communication et de sensibilisation	1 Via CTES	2	2	2	2	2		3			3 Associations, collectifs citoyens
4. Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire	2 Via CTES	3	3	3	3	3	3 lycées	3 collèges			1 Établisseme s scolaires
5. Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités	1	1 observatoire SCoT	2	2	3	3	3	3			3 Producteurs d'énergie

Tableau 3.1 : plan d'action du PCAET – orientation 1

Orientation 2 4 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région Sud Paca	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
6. Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie	1	3	3	3	3	3		1 IT05		3	2 ADEME
7. Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public	2 Via CEE	3	3	3	2	1 : Communes hors syndicat					1 SIGDEP SIEPB
8. Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage	2 via CEE	1 Sur patrimoine	1 Sur patrimoine	1 Sur patrimoine	2	1 Sur patrimoine	2	2		2	2 GEOPLC
9. Rendre plus lisible et efficient l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers	3	3	3	3			2	2			1 ADIL, Réseau FAIRE, CAUE

Tableau 3.2 : plan d'action du PCAET – orientation 2

Orientation 3 12 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région SUD PACA	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
10. Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires		1				3 communes de la CCB					
11. Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services				1 compétence			1	1 Département			2 associations, transporteurs
12. Renforcer l'exemplarité des collectivités et entreprises en matière de mobilité avec l'appui du numérique et des nouveaux modes de travail	1	3	3	3	3	3	3	3			
13. Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques							1	2			1 SNCF
14. Donner au vélo une nouvelle dimension	1 coordination	3	3	1 compétence	3		3	3		3	3 associations
15. Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces		3	3	3	3	1	3	3			
16. Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé	3	3	3	1 compétence							2 associations, collectifs citoyens
17. Renforcer et développer l'IRVE par des véhicules collectifs et partagés		3	3	3		3	3	3		1	

Orientation 3 : 12 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
18. Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire		3	3	3			3	3			1 Entreprises
19. Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités		1 déchets cocompostage	1 déchets cocompostag, bois	1 déchets cocompostage							
20. Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur		1 clarée		1 compétence					2		1 - 2 2organisateur s, transporteurs
21. Moderniser les flottes de véhicules et expérimenter les nouveaux modes de mobilités		1 sur flotte véhicule CC	1 sur flotte véhicule CC	1 sur flotte véhicule CC				2			1 transporteurs sur flotte véhicule

Tableau 3.3 : plan d'action du PCAET – orientation 3

Orientation 4 : 9 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région Sud PACA	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
22. Améliorer l’approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie			1 compétence bois énergie					2			1 MRBE
23. Développer la chaleur renouvelable			1 compétence bois énergie			1	2	2			3 ADEME, DRAAF
24. Développer, moderniser et améliorer les équipements hydro-électriques		3	1 Chagne Rif Bel	3		3		2		2	1 Producteurs d’énergie
25. Accompagner et réaliser des projets de turbinage d’eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d’eau collinaires en stations de montagne	2 Via CTES	3	3	3		1					opérateurs privés
26. Inventorier les potentiels énergétiques et solaires (PV et thermique) publics et valoriser et développer les installations	2	3	3	3		3	1	2			3 geomas
27. Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés		1 Projets sur patrimoine	1 Projets sur patrimoine	1 Projets sur patrimoine		1 Projets sur patrimoine		1 Projets sur patrimoine		2	
28. Innover dans la production de solaire photovoltaïque		3 Comp Dev. Eco.	3 Comp Dev. Eco.	3 Comp Dev. Eco.							1 Entreprises 2 INES, producteurs
29. Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d’autres énergies en lien avec la spécificité montagne	2 Via CTES					3				3	1 Producteurs d’énergie
30. Renforcer les projets d’énergies citoyennes	1 via CTES				3	3					1 coopératives existantes

Tableau 3.4 : plan d’action du PCAET – orientation 4

Orientation 5 : 7 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région Sud PACA	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
31. Valoriser les spécificités touristiques du territoire		2 contrats filières			1 valeurs parcs			2 ADDET	1 OTGQ		2 opérateurs privés
32. Valoriser le ciel étoilé	3				1	1 via villages étoilés		2 ADDET	2 OTGQ		
33. Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié											1 Acteurs privés, RSNE
34. Accompagner les hébergeurs touristiques vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités		1 via comp. dév. éco.	1 via comp. dév. éco.	1 via comp. dév. éco.	1 Marque parc				2		1 Acteurs privés
35. Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques	1 Via CTES							2 ADDET			1 Acteurs privés domaines skiables
36. Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire			1 via vélo Viso					2	1		2 associations, op. privés
37. Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique du bâtiment					2	1 COFOR	2	1			1 CAPEB, CAUE, CCI

Tableau 3.5 : plan d'action du PCAET – orientation 4

Orientation 6 : 8 actions	PETR	CC Briançonnais	CC Guillestrois Queyras	CC Pays des Ecrins	PnrQ	Communes	Région Sud PACA	Département / IT05	OT du territoire	SymE 05	Autres acteurs
38. Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique,	2				2		1 GREC Sud,				1 PNE, 2 : INRA, IRSTEA, universités
39. Mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air		3				2 Briançon					1 Atmo Sud
40. Faire vivre la charte forestière du territoire	1 ?	1 ?	1 ?	1 ?				3			2 MRBE, COFOR ONF
41. Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire	1 Via CTES				1 via PAT						2 : associations, CA
42. Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective	1 Via CTES				1 via PAT	1 écoles	1 lycées	1 collèges			2 : associations, restauration
43. Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles	2				2						1 CA, SAFER 2 AFP
44. Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée	2	1				2					2 CA, SAFER
45. Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée	1				1 via PAT	1					2 CA, SAFER, privés, établissements

Tableau 3.6 : plan d'action du PCAET – orientation 5

4. TERRITORIALISATION

4.1 TERRITORIALISATION – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS



Figure 4.1 : Logo et carte des communes de la Communauté de communes du Pays des Ecrins

De manière à répondre à la réglementation pour l'adoption du projet PCAET, à savoir une présentation distincte par EPCI constituant le PETR, cette partie présente et synthétise les éléments et données clés pour une seule et unique EPCI, à savoir le **Pays des Ecrins**.

De la même manière, cette présentation « territorialisée » est réalisée pour la partie diagnostic et le plan d'action, et permet d'avoir une visualisation des enjeux, objectifs, et actions pour chaque communauté de communes

La territorialisation de la stratégie au niveau géographique de la communauté de communes du Briançonnais rédigée ci-dessous relève d'une demande et souhait de l'EPCI obligé (la CCB) dans un souci de clarté et lisibilité des actions du plan d'action.

4.2 LE PLAN D'ACTION SPECIFIQUE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS

Pour une lisibilité des actions concernant la communauté de communes du Pays des Ecrins, les actions plus spécifiques (soit en tant que porteur de l'action identifié, soit en tant que partenaire) la concernant sont reprises dans le Tableau 4.1 ci-dessous.

Dénomination des actions	PETR	CC Pays des Ecrins
1. Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire	1	2
3. Multiplier les actions de communication et de sensibilisation	1 Via CTES	2
5. Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités	1	2
8. Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE	2	1 Sur patrimoine
11. Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services		1 compétence
14. Donner au vélo une nouvelle dimension	3	1 compétence
16. Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé	3	1 compétence
19. Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités		1 bois, déchets verts, OM cocompostage
20. Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur		1 compétence
21. Moderniser les flottes de véhicules et expérimenter les nouveaux modes de mobilités		1 sur flotte véhicule CC
27. Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés		1 Projets sur patrimoine
34. Accompagner les hébergeurs touristiques vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités		1 via comp. dév. éco.
40. Faire vivre la charte forestière du territoire	1 ?	1 ?

Tableau 4.1 : le plan d'action de la CCPE

Légende :

Porteur potentiel **1**

Partenaire potentiel **2**

5. LES FICHES ACTION DU PCAET

Le Plan d'action complet du PETR, comporte 45 fiches actions détaillées ci-après.

Ces fiches répondent toutes au même cadre : elles définissent entre autres les contextes, les moyens, les critères, les leviers d'action et de financement.

Certaines fiches sont plus ou moins abouties selon leur degré de maturité ; elles peuvent ainsi évoluer au fil de la mise en place, de la réalisation et du suivi du Plan Climat Air Energie Territorial. (voir également partie 5 : suivi et évaluation)

4.1. PILOTAGE, ANIMATION ET SUIVI DU PCAET

Axe 1.1 : Fédérer mobiliser par la démarche PCAET

Action 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire

Orientation opérationnelle 0 Pilotage, animation et suivi du PCAET	Articulations stratégiques Faire ensemble Axe 1.1 : Fédérer mobiliser par la démarche PCAET
--	--

Contexte et enjeux

Depuis 2004, le Pays devenu le PETR assure prioritairement le pilotage et la gestion de différentes missions et compétences qui lui sont confiées par les 3 EPCI le constituant, et notamment sur la thématique Energie comme le Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ; le Plan Climat Air Energie Territorial ; les CEE; la charte forestière de territoire ; le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire ; Pour ce faire le PETR met en place des chargés de mission qui travaillent à l'émergence et au suivi de ces programmes à l'échelle du territoire. Le PETR demeure un outil dont les missions fédératrices ont pour fonction l'affirmation de l'attractivité et de la cohésion du territoire dans un contexte de métropolisation et de renforcement de l'intercommunalité. Avec la mise en place du Plan Climat en 2019 et afin de le suivre et d'aider à la réalisation des projets inscrits, mais aussi pour entretenir la dynamique autour de la transition écologique sur le territoire, le PETR souhaite mettre en place une ingénierie dédiée au suivi du Plan climat.

Description de l'action

Dans le cadre du suivi du Plan Climat Air Energie Territorial et de la dynamique d'adaptation aux changements climatiques qu'il a impulsé, le PETR souhaite continuer à coordonner, faire émerger, soutenir et accompagner les projets inscrits dans le plan d'action. Un temps de travail sera dédié au suivi et l'évaluation au fil de l'eau du Plan Climat Air Energie Territorial afin de garantir son avancement et l'atteinte de ses objectifs. Le PETR travaillera à faire émerger une dynamique autour du label Cit'ergie pour les EPCI de son territoire et par la suite à la coordination de la préparation à la candidature au label.

Nom du projet « Mission énergie, suivi du Plan Climat Air-Energie Territorial, et adaptation au changement climatique ».

Les objectifs de l'action

Mettre en place une animation territoriale afin de :

Coordonner, faire émerger, soutenir et accompagner les projets inscrits dans le plan d'action :

- Suivre le plan d'action, ses indicateurs de suivi et les renseigner ;
- Faire émerger les projets inscrits dans le Plan Climat, les suivre de manière administrative et financière, actionner les leviers de financements potentiels ;
- Mise en réseau d'acteurs sur des projets pouvant être mutualisés ou dupliqués ;
- Essaimer les bonnes idées : stratégie territoriale.

Suivre et évaluer au fil de l'eau le Plan Climat Air Energie Territorial afin de garantir son avancement et l'atteinte de ses objectifs au vu des fiches d'évaluation et des critères retenus.

Préparation à la candidature au label Cit'ergie pour 2020 :

- Identification des forces/faiblesses/niveaux de performance dans les différents domaines du PCAET (= état des lieux) ;
- Renforcement du programme d'action et priorisation des tâches ;
- Mobilisation des EPCI sur ce label ;
- Mise en place des pré- diagnostics pour chaque EPCI qui donneront les clés pour se mettre en charge en mode projet ;
- Aider les collectivités à se structurer et à intégrer le réseau des collectivités engagées

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR	CCB CCPE CCGQ ADEME	Collectivités du territoire Porteurs de projet

Éléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
170 000 €	ADEME	Janvier 2020 à décembre 2022

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateur de réalisation	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de projets suivis	Impact GES Impact Energie Impact Qualité de l'air	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
1 ETP Et 3 à 5 stagiaires	Moyens de la structure

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition (développer l'action et la portée du Club climat et Transition) FA 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire

Action 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition

Orientation opérationnelle 0

Pilotage, animation et suivi du PCAET

Articulations stratégiques

Faire ensemble

Axe 1.1 : Fédérer mobiliser par la démarche PCAET

Contexte et enjeux

La transition écologique nécessite une mobilisation de tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations, etc. Le territoire est porteur de plusieurs programmes d'actions dans la transition écologique : Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, TEPCV, CEE, LEADER... Afin de rendre ces programmes efficaces, il est essentiel d'y inclure les citoyens et de les rendre acteurs. Cela nécessite de mettre en place une animation territoriale au profit de la population.

Description de l'action

Dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, une mission est mise en place afin d'assurer à l'échelle du territoire la communication sur la transition écologique, sur les projets en cours afin de sensibiliser la population aux actions en place et d'essaimer les initiatives positives et citoyennes ; Faire que les citoyens, les entreprises et les acteurs du territoire s'emparent de la dynamique transition écologique et solidaire par le biais d'événements, réunions et outils de communication et de vulgarisation de la transition écologique et solidaire et grâce à la mise en place d'un Club Climat qui se veut être un organe de concertation. Il est ouvert à tous les citoyens du territoire. L'objectif est de mobiliser les participants qui essaient les initiatives déjà existantes, qui se font le relais d'initiatives encore inconnues, et qui coconstruisent des projets citoyens sur le territoire.

Les objectifs de l'action

Inciter la population à proposer des projets

Réunir les citoyens autour d'un enjeu majeur

Avoir un club climat efficace et moteur

Mettre en place des actions innovantes permettant la concertation citoyenne

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR	Associations, citoyens du territoire	Citoyens du territoire

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
135 000 €	ADEME	2019 2023

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateur de réalisation	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de projets citoyens Nombre de séances du Club Climat Nombre de personnes mobilisées dans les événements et réunions	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Animation territoriale	Moyens de la structure

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition (développer l'action et la portée du Club Climat et Transition) FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation FA 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire FA 30 : Renforcer les projets d'énergies citoyennes

4.2. DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE SECTEUR RESIDENTIEL ET DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

Axe 2.1 : Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire

Action 3 : Communiquer, sensibiliser, valoriser et renforcer les initiatives locales de transition

Orientation opérationnelle 1	Articulations stratégiques
Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire	Faire ensemble et sobriété Axe 2.1 : Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire

Contexte et enjeux

La transition écologique nécessite une mobilisation de tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations, etc. Il est important que la population ait un niveau d'information suffisamment important pour qu'elle puisse agir. Les pionniers en matière de transition sont particulièrement intéressants à solliciter dans la mesure où ils peuvent porter ce rôle de communication et de sensibilisation des acteurs à mobiliser.

Description de l'action

- Carnets de montagne : recenser les initiatives locales existantes, les diffuser sur tout le territoire, inciter à l'essaimage. Les supports utilisés sont un site web et un livret papier.
- Conférence annuelle de la transition écologique et solidaire : un évènement comprenant des ateliers (zéro déchet, sobriété énergétique, mobilité douce, alimentation), des conférences, des débats, des tables rondes, des diffusions de documentaires
- Familles à énergie positive : le projet consiste à accompagner une trentaine de familles (soit une centaine de personnes) des communautés de communes du PETR pour les aider à réduire et rationaliser les consommations de chauffage, d'eau et d'électricité liées à leurs logements pendant une saison de chauffe et les consommations énergétiques liées à leurs déplacements. Le tout dans une optique de changements de comportements durables et vertueux.
- Vaisseau de la transition : lieux de rencontres et d'échanges sur tout le territoire pour découvrir les initiatives du territoire et donner envie d'entrer en transition
- Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage : un programme d'animation territorial dont le but est d'accompagner les citoyens vers la diminution de leur production de déchets

Les objectifs de l'action

- Informer les citoyens des initiatives du territoire
- Valoriser et renforcer ces initiatives
- Accompagner les citoyens vers le changement de comportement
- Donner envie de créer des initiatives

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR via CTES, associations et collectifs citoyens	Collectivités du territoire	Habitants du territoire

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
40000€ (étude de faisabilité du Vaisseau) + 25300€ (famille à énergie positive)	LEADER, Banque des Territoires	- Famille Energie Positive Début de l'opération : mars 2020/fin de l'opération novembre 2021 - Vaisseau : étude de faisabilité automne 2019

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Défi réalisé Nombre de familles participantes Economies d'énergie réalisées par ménages Nombre de visiteurs des vaisseaux Poids de déchets ménagers	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Animation Ingénierie	Moyens de la structure

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition FA 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire FA 38 : Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées

Action 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire

Orientation opérationnelle 1

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Faire ensemble et sobriété

Axe 2.1 : Sensibiliser les habitants et acteurs à la transition écologique et solidaire

Contexte et enjeux

Les collèges et lycées du territoire sont très concernés par des actions sur la transition et ils s'organisent pour mutualiser les retours et les partages d'expérience sur ce sujet. Le PCAET est une opportunité pour ces établissements d'accélérer leur transition, de multiplier les actions et de travailler ensemble.

Description de l'action

Des actions ont été menées sur l'année scolaire 2018/2019. Les actions à entreprendre pour l'année 2019/2020 ont fait l'objet de réunions inter-établissements sur le territoire. Les projets ressortis sont les suivants :

- Projet mobilité
- *Projet de la Terre à l'assiette*
- Poursuite des ateliers et sorties autour du zéro déchet
- Interaction avec les autres établissements pour le partage de connaissances et de bonnes pratiques
- Organisation d'une journée écocitoyenne
- Sorties scolaires sur les thématiques de la biodiversité : Graine de Montagne à Guillestre, plantation d'arbres fruitiers à Puy-Saint-André
- Projections régulières de films documentaires
- Visites d'installations de gestion des déchets
- Mise en place d'un jardin partagé
- Organisation d'une *Green Week*
- Signature d'une Charte d'engagement
- Participation au festival Alimenterre

La mise en réseau de ces établissements sera une clef de la bonne réalisation de ces actions.

Les objectifs de l'action

Inscrire la jeunesse dans une démarche citoyenne éco-responsable.

Faire entrer les enjeux environnementaux et climatiques au sein des foyers

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Collèges, lycées, communes (primaires),	PETR via CTES, PnrQ, communautés de communes, associations	Personnels et élèves

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
		En cours et en développement

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'évènement ou d'actions réalisés Nombre de jeunes sensibilisés et de ménages Nombre d'établissements partenaires et Nombre de projets inter-établissements	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Professeurs bénévoles Animateurs d'associations	Supports, contenu pédagogique

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation.

Axe 2.2 : Des collectivités engagées et exemplaires

Action 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités

Orientation opérationnelle 1 :

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité, faire ensemble
Axe 2.2 : Des collectivités engagées et exemplaires

Contexte et enjeux

À la suite du diagnostic du PCAET, les priorités établies dans l'objectif de réduction des consommations d'énergie à l'échelle des communes sont : agir sur le patrimoine public (les logements communaux ; équipements publics administratifs et services), et sur les transports et mobilités (optimisation des déplacements, flottes de véhicules).

Transversalement, le changement des habitudes et des comportements dans les services et pour les administrés est un levier d'action.

Dans ce contexte de dépendance énergétique aux énergies fossiles, les communes se doivent d'être exemplaires, et d'appliquer le principe de sobriété, et d'efficacité à leurs services et patrimoine.

La communauté de communes du Briançonnais souhaite mettre en place un outil de suivi et évaluation de son Schéma de Cohérence Territoriale. Le suivi et l'évaluation du PCAET est nécessaire. Un outil commun et coconstruit sur les problématiques Air Energie Climat serait pertinent.

Description de l'action

Réaliser et mettre en place :

- Un observatoire de mise en commun des données, programmes, actions réalisées à l'échelle du PETR pour suivre et évaluer les politiques énergétiques des collectivités (SCOT, PCAET)
- Un outil de prospective et d'aide à la décision permettant d'évaluer les leviers d'action disponibles dans chaque collectivité, et de mesurer leur impact. Cet outil doit permettre de :
 - Dresser un diagnostic énergétique de la collectivité concernée en lien avec l'observatoire ;
 - Proposer des actions en fonction des leviers effectifs dans chaque collectivité
 - Estimer l'impact de ces actions (énergétique, économique, ...)
 - Proposer une aide méthodologique pour la mise en place des actions, comprenant les aides et accompagnements disponibles (CTES, CEE, etc....)

Les objectifs de l'action

- Mettre en commun des données, retours d'expérience, actions réalisées par les collectivités...
- Fournir aux collectivités un outil d'aide à la décision pour les encourager dans leurs actions de sobriété, et d'efficacité énergétique
- Accompagner les collectivités dans l'utilisation de cet outil.
- Créer un contenu valorisable dans les documents de planification et d'aménagement du territoire
- Donner les outils pour une priorisation locale des actions

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR, CCB	Communautés de communes, communes, Région (ORECA), producteurs d'énergie...	Les collectivités

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
40 000 € la première année 30 000 € sur 3 ans	CTES, Région	Mise en place de l'outil en avril 2020 (hypothèse)

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Mise en place de l'observatoire Nombre de collectivités utilisant l'outil	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
0,5 ETP pour élaboration et mise en place 0,2 ETP pour suivi et animation après lancement	Bases de données (CIGALE, Prosper, ...) Service cartographique SIG, GEOMas Etudes

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	Toutes les actions et plus particulièrement : FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public FA 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE FA 26 : Inventorier les potentiels énergétiques et solaires (PV et thermique) publics et valoriser et développer les installations

Action 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et à la connaissance de leur patrimoine

Orientation opérationnelle 1

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Sobriété, faire ensemble

Axe 2.2 : Des collectivités engagées et exemplaires

Contexte et enjeux

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois, et du Queyras a réalisé et mis en place une formation des élus et techniciens à la maîtrise de l'énergie et à la performance énergétique. Cette formation s'est déroulée en 2016 et 2018 avec des temps en salle, des études de cas, visites de terrain... Du matériel de suivi et d'analyse (caméra thermique, capteurs) est mis à disposition. Cette démarche de maîtrise de l'énergie, notamment par la mise en pratique, échanges entre les collectivités doit être poursuivie. En parallèle, le département des Hautes-Alpes à travers l'entité IT05 apporte un accompagnement technique aux collectivités adhérentes pour mener à bien les travaux de rénovation énergétique, ou d'économie d'énergie.

Cela permet d'améliorer les connaissances, échanger sur les pratiques, valoriser les opérations en cours, proposer des groupements d'études, d'achat, ou retours d'expériences.

Description de l'action

L'action vise à allier les compétences techniques d'IT05 et d'animation du PETR.

Grâce à IT05, cette action permettra aux communes le souhaitant d'être accompagnées dans une démarche de suivi énergétique du patrimoine communal : notes techniques, groupement d'audits énergétiques, recherche de financement, regroupement des travaux de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique...

Les communes pourront aussi être aidées sur l'exploitation de leurs factures. L'expertise d'IT05 devra être complétée par l'implication de la commune par des échanges soutenus pour construire l'accompagnement. Le patrimoine neuf et les équipements énergivores feront l'objet d'une attention particulière.

D'autre part, IT05 mène un plan opérationnel pour travailler à l'échelle de grappe de communes sous forme de petits appels à projet (par exemple, sur la gestion d'une chaufferie...).

Ces actions seront menées conjointement avec le PETR. Ce dernier se concentrera néanmoins plus sur une partie d'animation et de communication, et pourra aussi être le relais local d'IT05. Des temps d'échanges seront organisés dans ce sens sous forme diverses :

- Des ateliers thématiques (éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments, filière bois, ENR...)
- Des réunions d'échanges destinées à mutualiser certaines actions et les bonnes pratiques des collectivités. Ces moments de discussions entre collectivités sont importants et bénéfiques, et permettent de trouver des synergies au sein des collectivités.
- Des formations à destination des techniciens et des élus, à la suite des actions TEPCV. L'appui technique d'IT05 sera également mobilisé lors de ces temps.

Enfin, proposer des cycles de formations intégrant les gaz à effet de serre dans les marchés publics afin de sensibiliser et accompagner les services sur le choix des procédures, l'évaluation des risques juridiques, les modèles d'intégration de clauses concernant les gaz à effet de serre dans les marchés publics...

Les objectifs de l'action

- Réduire la consommation et le coût énergétique des collectivités
- Renforcer la synergie du territoire autour de la maîtrise de l'énergie des collectivités
- Faire émerger des travaux ou des études par groupement de collectivités

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
IT 05	Collectivités ADEME	Communes Communautés de communes
PETR		

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
15 000€ (pour TEPCV...)		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de réunions organisées Nombre d'élus et techniciens sensibilisés Nbre de projets étudiés Nbre de projets réalisés Economie d'énergie réalisée	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
IT05 : 1 ETP sur le territoire du PETR	Outils de suivi énergétique du PETR

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public FA 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE

Action 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public

Orientation opérationnelle 1

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité

Axe 2.2 : Des collectivités engagées et exemplaires

Contexte et enjeux

L'éclairage public sur le territoire du PETR est en grande partie géré par des syndicats intercommunaux : Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Briançonnais (SIEPB), le Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Éclairage Public (SIGDEP) ou directement par les communes (Briançon, Saint Martin de Queyrières, Puy-Saint Pierre, Les Vigneaux, Pelvoux, Vallouise, Villar d'Arène...). Le poste d'éclairage public ne représente que 3 GWh (0.3 % de la consommation d'énergie globale du territoire), la diminution de la consommation sur ce secteur aura donc un impact assez limité. Par contre, les impacts et conséquences sont positifs en termes financiers pour les collectivités, en termes d'exemplarité et volontarisme, de protection de l'environnement nocturne...

Description de l'action

La rénovation énergétique et modernisation de l'éclairage public, se composera :

- D'un diagnostic préalable des équipements du territoire, si celui-ci n'a pas été réalisé ;
- De l'achat et l'installation de matériel alliant sobriété, performance et efficacité énergétique :
 - ✓ Systèmes d'économie d'énergie dans les armoires de commande,
 - ✓ Horloges astronomiques ou programmables,
 - ✓ Variateurs de tension, réduction d'intensité lumineuse, abaissement de puissance,
 - ✓ Réducteurs de la puissance électrique contractée,
 - ✓ Conversion d'éclairage associée à une meilleure gestion des flux lumineux,
 - ✓ Remplacement des luminaires les plus énergivores par de nouveaux lampadaires et candélabres avec lampes encastrées, plus sobres, ou à basse consommation (LED, LED ambrées, etc.).

Parallèlement, des actions de communication et sensibilisation à l'attention des communes et des habitants sur les intérêts des programmes de modernisation de l'éclairage public, et des actions d'extinction ou de réduction de puissance la nuit seront réalisées.

Les objectifs de l'action

- Réaliser des économies d'énergie et financières pour les collectivités
- Améliorer la gestion de l'éclairage public
- Réduire la pollution lumineuse

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
SIGDEP, SIEPB, communes hors syndicat	PETR, via CEE, PnrQ, communautés de communes	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel (PROSPER)	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
1000€ par points lumineux rénovés 200€ par points lumineux optimisés		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne		
Nombre de points lumineux modernisés	+/-	*
Economies d'énergie réalisées		

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie

Action 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE

Orientation opérationnelle 1

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Sobriété

Axe 2.2 : Des collectivités engagées et exemplaires

Contexte et enjeux

La rénovation énergétique du secteur tertiaire représente un gisement d'économie d'énergie important. Le SRADDET fixe comme objectifs la rénovation de 19 000 à 22 000 m² par an de surface tertiaire sur le territoire, incluant les bâtiments publics. Les travaux d'efficacité énergétique et de rénovation sont aujourd'hui éligibles aux primes CEE. Près de 200 actions sont éligibles, et couvrent tous les secteurs : tertiaire, résidentiel, transports... Ces primes représentent une aide pour les porteurs de projets.

Dans la continuité de la dynamique enclenchée par les certificats d'économie d'énergie TEPCV et le programme TEPCV, les collectivités souhaitent continuer leurs démarches de rénovation énergétique et d'efficacité, mais ne valorisent pas systématiquement les primes CEE.

Les porteurs de projet privés peuvent également bénéficier des primes CEE, mais peu de travaux sont valorisés par ce moyen de financement, par manque d'information, communication, et gestion complexe des dossiers.

Description de l'action

Le PETR souhaite pouvoir faciliter la rénovation énergétique via un apport financier par la valorisation des CEE. Il s'agira de communiquer, informer, accompagner, sur le dispositif des CEE, auprès des collectivités mais plus généralement auprès de tout le territoire

- Communication ciblée auprès des différents porteurs de projets de rénovation énergétique
- Auprès des collectivités, le but est de pouvoir apporter un complément de financement et ainsi continuer la rénovation du patrimoine public. C'est par exemple le cas aujourd'hui dans les bâtiments de la CCB avec des travaux d'amélioration des systèmes de chauffage, la rénovation des logements communaux de Puy Saint André, ou la mairie de Vallouise-Pelvoux.
- Monter une cellule CEE, pour accompagner les collectivités dans le montage des dossiers, au même titre que ce qu'il a fait pour les CEE TEPCV et prolonger son partenariat avec GEO PLC. Cet appui local permettra un échange régulier avec les collectivités et les porteurs de projet. IT05 pourra aussi accompagner les collectivités grâce à son ingénierie financière et technique.
- Avoir une démarche active auprès des entreprises, associations, syndicats, gestionnaires pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments privés.

Les objectifs de l'action

- Réaliser des économies d'énergie dans le patrimoine public
- Accompagner les collectivités qui dans le montage de dossiers CEE

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Collectivités sur patrimoine	GEO PLC, IT05 (ingénierie financière), département, Région	Personnes morales

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel (PROSPER)	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
157 000€ par milliers de m ² de surface tertiaire rénovée (thermique moyen) Entre 75 000€ et 100 000€ par millier de m ² de surface tertiaire bénéficiaire d'un changement de système de chauffage		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de collectivité accompagnées Nombre de projets soutenus Nombre d'opérations bénéficiant d'une prime CEE Montant des travaux réalisés Nombre de kWhcumac réalisés	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
0,2 ETP PETR	Moyens de la structure

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public

Axe 2.3 : Faire entrer la Transition Ecologique dans les foyers

Action 9 : Rendre plus lisible et efficient l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers

Orientation opérationnelle 1

Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et dans le secteur tertiaire

Articulations stratégiques

Sobriété, Efficacité, Faire ensemble

Axe 2.3 : Faire entrer la transition écologique dans les foyers

Contexte et enjeux

Sur le territoire, le secteur résidentiel est le principal secteur d'activité consommateur d'énergie (36 %) et émetteur de gaz à effet de serre (37 %). La consommation énergétique par habitant de ce secteur est supérieure à la moyenne régionale ou nationale, en raison d'un parc immobilier vieillissant (la moitié des logements ont été construits avant 1975 et les réglementations thermiques), et d'une période de chauffe allongée en montagne. Le mode de chauffage utilisé est réparti pour moitié, en chauffage central (fuel et gaz), un quart en tout électrique, et un quart en chauffage bois individuel. De plus, le territoire dispose de plus de 50 000 logements, dont environ 33 000 résidences secondaires (63%).

Le secteur résidentiel constitue donc le premier « gisement » d'économie d'énergie sur le territoire, encore sous exploité. En effet, le parcours pour l'utilisateur est relativement complexe et confus, ce qui peut les décourager pour réaliser des opérations d'économie d'énergie. Il y a donc un enjeu de structuration et de visibilité de la filière de conseil/expertise/entreprise.

Description de l'action

- Organiser le parcours de l'utilisateur de manière simple et lisible (qui fait quoi)
- Mise en œuvre du guichet unique Habitat, sur le territoire (où quand et qui)
- Communiquer, informer les usagers sur le Guichet Unique Habitat

Organiser des réunions pour les copropriétés sur la rénovation thermique (au contenu adapté au type de copropriété) : réglementation en vigueur, diagnostic obligatoire ; typologies de rénovations (chauffage, isolation, domotique), modes de gestion collective du bâti, de chauffage, faire connaître les dispositifs d'aides incitatives.

Les objectifs de l'action

Maintenir un bon niveau d'information aux usagers

Accélérer la rénovation énergétique des logements

Rendre plus lisible et efficace l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
ADIL / Préfecture / Réseau Energie Habitat	Département, SOLIHA, Réseau Habitat et Energie, CC, PETR, EIE, CAUE	Particuliers

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Estimations en cours PROSPER 30 000€ par maison individuelle rénovée (thermique moyen)	ADEME, Etat, Région, Département	2020

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Fréquentation du guichet unique Nombre de projets accompagnés Nombre de copropriétés accompagnées	+/-	***

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition (développer l'action et la portée du Club climat et Transition) FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE FA 23 : Développer la chaleur renouvelable FA 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment

4.3. DIMINUER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE NOTAMMENT SUR LES SECTEURS DES MOBILITES ET DES TRANSPORTS

Axe 3.1 : Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité

Action 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Efficacité, faire ensemble

Axe 3.1 : Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité

Contexte et enjeux

Une des problématiques majeures du Briançonnais est celle de la mobilité, tant interne au territoire qu'en termes d'accessibilité de celui-ci. Cette problématique s'amplifie avec l'attractivité touristique du Briançonnais, en hiver autour de ses stations de ski alpin (Serre Chevalier, Montgenèvre, La Grave-La Meije) et domaines de ski nordique, mais aussi en été autour de sites de grande renommée comme la Vallée de la Clarée, la ville fortifiée de Briançon classée au patrimoine Mondial de l'Unesco, ou l'accès aux cols cyclo touristiques, aux nombreux chemins de randonnée et de grande randonnée parcourant le territoire. Une étude sur les mobilités touristiques dans la vallée de la Guisane est également en cours.

Description de l'action

L'étude se structure en 4 phases :

- Un diagnostic avec des analyses thématiques sur les dysfonctionnements et les problèmes rencontrés, les conséquences sur le fonctionnement urbain, les évolutions en cours, les attentes des habitants et des touristes...
- La recherche de solutions techniques et l'élaboration de scénarios sur la base du diagnostic ;
- L'élaboration du projet de plan de déplacements ;
- Une assistance et un conseil au maître d'ouvrage

Les objectifs de l'action

- Affiner le diagnostic en matière d'accessibilité, d'interconnexion avec les territoires voisins, de transports en commun, d'équipements de mobilités actives, d'intermodalité, de besoins pour les populations à l'année et touristiques,
- Identifier les points forts et points faibles du Briançonnais, et les marges de progression possibles,
- Rédiger un scénario et plan d'actions réalistes et en adéquation avec les ressources du territoire,
- Développer une démarche partenariale et fédératrice pour l'ensemble du territoire.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
CCB	Europe, Région, Département, Office du Tourisme, ...	Population permanente et touristique

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
64 400 € HT	CCB via PITER cœur des Alpes	2019-2020 : Etude sur 15 mois

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Projet de plan de déplacements	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
0,1 ETP	Prestation de Services

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension FA 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces FA 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé

Action 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Efficacité, faire ensemble

Axe 3.1 : Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité

Contexte et enjeux

Le PETR se trouve au cœur d'un triangle composé de grandes agglomérations : Lyon- Grenoble, Aix-Marseille, et Turin. Le territoire est enclavé et vulnérable, avec un axe routier principal unique par vallée et des cols situés à haute altitude (Lautaret, Montgenèvre). Le réseau ferré se compose d'une seule ligne venant de « l'étoile de Veynes » au sud, Briançon étant le terminus. Les voies de communication au sein du PETR sont complexes, dictées par la topographie des lieux, difficiles avec des rampes et pentes importantes, des routes étroites, voire vulnérables (glissements de terrain, chutes de pierres, couloirs d'avalanches ou de laves torrentielles), renforçant le sentiment d'enclavement et de « vallées de bout du monde ». Le changement climatique renforce la fragilité et vulnérabilité du territoire en termes de transport, comme le montrent les exemples récents du tunnel du Chambon, l'éboulement sur le RN94 à Saint Martin de Queyrières (automne 2017), le glissement de terrain en cours du Pas de l'Ours (Queyras)... Les enjeux et impacts des déplacements et transports sont très importants sur le territoire. En effet, le transport représente près du tiers de la consommation d'énergie, et plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, et ce quasi uniquement sur le transport routier.

D'autre part, le territoire rassemble 3 communautés de communes, dont l'une a actuellement la compétence transport (CCPE). L'offre de transport collectif est donc parfois peu lisible : ligne ferroviaire, service de transport urbain de Briançon, navettes des Ecrins, cars ZOU de la Région... Les correspondances entre les différents moyens de transports sont elles aussi parfois peu pertinentes. Ces différences n'encouragent pas à utiliser les transports collectifs.

Description de l'action

Optimiser l'utilisation des différents modes de transports et l'intermodalité, pour cela :

- Travailler sur les correspondances et concerter l'ensemble des intervenants lors du renouvellement de chaque grille horaire/Réviser certains horaires pour les ajuster aux besoins et aux enjeux d'intermodalité entre les différents modes de transport (cf. info.05voyageurs05)
- Participer à l'harmonisation et à la recherche de complémentarité entre les tarifications multimodales et proposer une billettique unique par cartes à puce par exemple
- Participer à un réseau d'échange d'expériences avec d'autres territoires
- Proposer une information centralisée
- Encourager le changement de comportement, grâce à des opérations de communication, par exemple une opération de gratuité.

Les objectifs de l'action

- Offrir une offre de transport lisible et fonctionnelle sur les 3 communautés de communes
- Encourager l'utilisation des transports collectifs

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Région, Département, CCPE (AOT)	Associations, transporteurs privés	Acteurs du transport de personnes Usagers

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Fréquentation des transports Mise en place d'une billettique et d'un tarif unique Nombre de sollicitations du point d'information centralisé	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
1 chargé de mission mobilité (sur le département)	

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension FA 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces FA 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé

Action 12 : Renforcer l'exemplarité des collectivités et entreprises en matière de mobilité avec l'appui du numérique et des nouveaux modes de travail

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Sobriété, faire ensemble

Axe 3.1 : Repenser les mobilités dans un objectif de sobriété et d'efficacité

Contexte et enjeux

En raison de la situation coûteuse et polluante des trajets routiers pendulaires domicile/travail générateurs de rythmes de vie quotidienne stressants, des évolutions de la législation du travail et de la performance des outils numériques, les pratiques personnelles et collectives de télétravail se développent peu à peu, à domicile ou dans des espaces de travail de proximité (tiers-lieux, espaces de coworking).

Des propositions de méthode pour mettre en œuvre de nouveaux modes de travail et de réunion ont été étudiées afin de pouvoir continuer à travailler sur des bureaux décentralisés tout en pouvant avoir accès à tous ces documents. Et cela tout en réalisant des économies en termes :

- économiques (heures de travail effectives)
- sanitaires (temps de déplacements non réalisés, fatigue, stress...)
- écologiques (diminution de la pollution et des émissions de GES)

Description de l'action

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner concrètement les collectivités et les autres acteurs à mettre en place des programmes d'évolution organisationnelle vers les nouveaux modes de travail, d'améliorer les capacités d'innovation organisationnelle et ainsi accroître les performances et favoriser la compétitivité des structures.

Les nouveaux modes de travail

- Valoriser et démocratiser la pratique du télétravail
- Développer des systèmes de visioconférences et démultiplier leurs utilisations
- Pratiquer un usage raisonné et raisonnable de ses mails.
- Accompagner les utilisateurs par la formation (utilisation des nouveaux systèmes...)

Cette promotion peut s'appuyer sur le guide des nouveaux modes de travail édité par le PETR dans le cadre des actions TEPCV.

Les objectifs de l'action

- Réduire des émissions de GES
- Améliorer la qualité et le confort de travail

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR, collectivités	Collectivités	Collectivités

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de journées télétravaillées dans la structure Nombre de réunions en visio-conférences Nombre de km évités Emissions de GES évitées	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services

Axe 3.2 : Proposer des alternatives à la voiture particulière

Action 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques

Orientation opérationnelle 2 Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports	Articulations stratégiques Sobriété Axe 3.2 : Proposer des alternatives à la voiture particulière
--	--

Contexte et enjeux

Le territoire n'est desservi que par 3 gares : Mont Dauphin Guillestre, L'Argentièrre les Ecrins et Briançon. Briançon est le terminus de la ligne ferroviaire venant de Valence et de Marseille. En parallèle, Briançon est à 30 km de la gare d'Oulx, en Italie, qui permet d'avoir accès à la ligne TGV Paris Turin. Des navettes régulières sont mises en place.

A l'échelle du PETR, à peine 1% des mobilités locales et 2,7% des mobilités longues distances (supérieures à 100 km) sont réalisées par la liaison ferroviaire. Ces mobilités longues distances représentent quasiment les mobilités touristiques.

Ces accès ferroviaires dépendent de politiques extérieures au territoire, mais c'est pour autant une des préoccupations majeures de ses habitants. Dans les prochaines années, la desserte pourra être modifiée :

- La modernisation de la ligne SNCF arrivant jusqu'à Briançon,
- Le niveau de desserte ferroviaire décidé par la Région Sud PACA,
- Le maintien ou non du train de nuit en provenance de Paris par l'Etat,
- La mise en service du TGV Lyon-Turin et de la future Gare internationale de Suse en Italie. Une étude sur l'articulation de cette nouvelle gare et la desserte depuis la ligne historique avec le Territoire a été engagée à l'automne 2018. Elle est portée par la société TELT, gestionnaire du tunnel du Lyon Turin.

Description de l'action

Développer l'usage du train au quotidien :

- Promouvoir et développer un mode de déplacement pratique :
 - o Augmenter le cadencement de la ligne ferroviaire
 - o Ouvrir de nouveau les petites gares
 - o Expérimenter un principe de bouton « stop » comme pour un bus et sur le modèle du Mont Blanc Express
 - o Promouvoir et faciliter l'intermodalité train/vélo
- Expérimenter un train hydrogène entre Gap et Briançon

Les objectifs de l'action

- Développer un usage quotidien du train

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Région, SNCF	Département, CCPE	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Grille horaire Nombre de trains	+/-	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Chargé de mobilité département	

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
X A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension FA 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces

Action 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Sobriété

Axe 3.2 : Proposer des alternatives à la voiture particulière

Contexte et enjeux

Le vélo représente 2% des déplacements domicile travail sur le territoire du PETR. Le territoire est vallonné, voire accidenté pour la pratique du vélo. Mais le développement des vélos à assistance électrique permet en partie de s'affranchir de cette contrainte. En ce sens, une opération d'aide à l'achat de vélo électrique a été coordonnée par le PETR dans le cadre du programme TEPCV en 2017. Cela a permis de développer une conscience vélo pour un usage plus quotidien sur le territoire et d'enclencher une véritable dynamique avec les professionnels du vélo. En parallèle, le TEPCV a également permis d'aménager quelques tronçons cyclables (Guillestre, L'Argentière-la-Bessée et Briançon). Plusieurs itinéraires de voies vertes ou voies douces sont en projet ou étudiés par exemple dans la vallée de la Guisane et de la Clarée depuis Briançon, dans le Pays des Ecrins, et sur le Guillestrois. Les objectifs SRADDET visent une part de 50% des déplacements en modes actifs dans les centres urbains, comme la ville de Briançon, et les communes de Guillestre et L'Argentière-la-Bessée.

Description de l'action

Reconduire des opérations du même type que pour le TEPCV

- Aide à l'achat VAE
- Communiquer sur les équipements existants, en termes de bornes de recharges électriques, d'infrastructures ou encore de stationnement
- Développer la location VAE, courte et longue durée
- Multiplier les points de stationnement sécurisés (en particulier pour les vélos électriques)

Les communautés de communes travaillent également sur les continuités cyclables. Des aménagements déjà nombreux ont été réalisés et des études sont menées (l'Argentière-la-Bessée, La Roche de Rame, Pelvoux, Guillestre, Saint Crépin...)

- Les projets actuels :

- Via Guisane, portée par le SIVM de Serre Chevalier (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple regroupant les 3 communes de la Vallée de la Guisane)
- Voie douce de la Vallée de la Clarée, portée par la CCB, au titre de la compétence Grand Site Vallée de la Clarée et de la Vallée Etroite
- Etude et réalisation de mobiliers vélo connectés (développement d'un modèle urbain et rural) sur la CCB

D'autre part, le Syme05 est lauréat d'un appel à projet pour les bornes électriques vélos dans le cadre de son programme e-born. Dans ce sens, le réseau sera développé.

Les objectifs de l'action

- Développer un usage du vélo quotidien
- Faire du vélo un moyen de déplacement sécurisé et apprécié

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Collectivités, Syme05, PETR	Département, collectivités, associations	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel (PROSPER)	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
40 000€ par km de pistes cyclables 2 500€ par vélo mis en service (+ 2 500€ de fonctionnement)		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Usage des infrastructures construites (stationnements, bornes...) Utilisation du vélo (part modale)		

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Chargé de mobilité CTES	

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services

Action 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Faire ensemble, sobriété

Axe 3.2 : Proposer des alternatives à la voiture particulière

Contexte et enjeux

Le PETR est constitué majoritairement de communes très rurales, composées le plus souvent de plusieurs hameaux. Les habitants ou vacanciers apprécient de plus en plus de se déplacer entre les hameaux, à pied, en vélo, et ce en toutes saisons. Dans de nombreux villages du territoire, l'aménagement, l'élargissement de chemins, sentiers le long des canaux d'irrigation, ou d'exploitations agricoles, et la signalisation des chemins permettraient de renforcer et sécuriser les déplacements en modes actifs. Ces travaux d'aménagement pourraient être accompagnés d'éléments de mise en valeur du patrimoine naturel, architectural, historique dans les hameaux.

Description de l'action

- Aménagement des villages, cheminements piétons
- Mise en place d'équipements facilitant les mobilités douces et actives

Les objectifs de l'action

- Développer les modes doux dans les villages
- Repenser et dynamiser les centres bourgs
- Réduire les émissions de GES

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Communes	CC, département, région	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
	DETR	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de projets/études réalisé(e)s		

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
X A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension FA 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé

Axe 3.3 : Développer un autre usage de la voiture au quotidien

Action 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé

Orientation opérationnelle 2 Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports	Articulations stratégiques Sobriété, faire ensemble Axe 3.3 : Développer un autre usage de la voiture
--	--

Contexte et enjeux

Le territoire de montagne et ses spécificités (territoire étendu, zones isolées, temps de trajet long) accentue la fragilité du territoire sur ces aspects de mobilité. Une étude de mobilité générale du Pays des Écrins a été réalisée en 2011-2012. Celle-ci préconisait une action sur les mobilités alternatives et notamment le développement du covoiturage. Le covoiturage sur le territoire du Pays des Écrins est déjà existant, les usagers de ce mode de déplacement utilisent des emplacements qui ne sont pas aménagés et sécurisés.

Description de l'action

La communauté de communes du Pays des Écrins souhaite réaliser l'aménagement d'aires de covoiturage sécurisées, situées à Pont Chancel à L'Argentière-la-Bessée, Le rif aux Vigneaux et le Pied des rampes à Freissinières. Le développement du covoiturage est également complémentaire à celui des transports collectifs à l'échelle du Pays et de l'intermodalité (par exemple la desserte de l'aire par les navettes, abris cycles, piétons, etc.). De même, la CCPE souhaite travailler sur un système d'autostop organisé. En parallèle, des initiatives citoyennes se mettent en place grâce à des collectifs qui organisent ces systèmes à des échelles plus réduites (communes, quartier).

Accompagner l'émergence de projets locaux par le développement de solutions de mobilité alternative dans des secteurs à faible densité de population où l'offre de transport public ne peut être efficiente et dans les territoires ruraux et montagneux aux besoins spécifiques.

Encourager de nouveaux comportements de déplacement grâce au développement et à l'usage de solutions de mobilité alternative et connectée. De manière générale, les projets devront viser à limiter et réduire le recours à la voiture individuelle et à lutter contre l'autosolisme.

Les objectifs de l'action

- Développer des nouveaux modes de déplacements
- Réduire les émissions de GES
- Valoriser les initiatives citoyennes

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
CCPE	Collectifs citoyens, PETR, communautés de communes	Citoyens

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel (PROSPER)	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
7 500€ par véhicules autopartagés (+7 500€ de fonctionnement)		Marché autostop lancé en juin 2019

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Aires de covoiturages réalisées Autostop organisé	+	*
Fréquentation des services Emissions de GES évitées		

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services

Action 17 : Renforcer l'utilisation des IRVE par des véhicules collectifs et partagés

Orientation opérationnelle 2

Réduire les émissions de GES du secteur des transports

Articulations stratégiques

Efficacité, faire ensemble

Axe 3.3 : développer un autre usage de la voiture

Contexte et enjeux

Le territoire possède déjà un tissu des bornes électriques important. Pour autant, celles-ci ne sont pas ou peu utilisées.

Description de l'action

- Communiquer sur le réseau existant
- Promouvoir un usage collectif et partagé de ces bornes par le biais de services d'autopartage
- Valoriser les équipements existants et l'usage de ces bornes pour les vélos
- Mettre à profit le lauréat du Syme 05 pour son projet e-born

Les objectifs de l'action

- Valoriser des équipements existants
- Promouvoir un usage partagé de la voiture
- Améliorer l'usage des vélos électriques

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Syme 05	Collectivités, Collectifs citoyens	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
PROSPER 13 000€ par bornes de recharge accélérée (+ 1 000€ de fonctionnement) 48 000€ par bornes de recharges rapide (+ 5 000€ de fonctionnement)		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Utilisation des bornes Nombre d'heures de charge Nombre de véhicules partagés	+/-	-

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 14 : Donner au vélo une nouvelle dimension

Axe 3.4 : Optimiser, améliorer et mutualiser les transports de marchandises

Action 18 : Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire

Orientation opérationnelle 2	Articulations stratégiques
Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports	Efficacité énergétique Axe 3.4 : Optimiser, améliorer et mutualiser les transports de marchandises

Contexte et enjeux

Le Grand Briançonnais est un territoire situé à l'extrémité nord-est de la région PACA, loin des grands axes routiers et des métropoles. Le relief et la faible densité de population rendent les approvisionnements coûteux. Travailler sur l'optimisation du remplissage des véhicules et sur le maillage du territoire paraît essentiel pour diminuer l'impact du transport de marchandises sur l'environnement.

Description de l'action

- Accompagner et développer la logistique privée
- Hub logistique pour la livraison de produits alimentaires : il n'existe actuellement pas de point de regroupement des marchandises à livrer sur le Grand Briançonnais. Il est ainsi prévu d'installer des entrepôts sur le territoire (Briançon, Guillestre) jouant le rôle d'intermédiaires en y livrant un volume de marchandises le plus important possible, et ce avec le moins de véhicules possible. Puis des véhicules de petites tailles réaliseraient les livraisons finales sur tout le territoire, en partant de ces entrepôts et en approvisionnant les destinataires.

Les objectifs de l'action

- Diminuer la consommation de carburant liée au transport de marchandises
- Optimiser les déplacements

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Entreprises privées	CC (Développement économique)	Commerçants, restaurateurs, industriels

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
	Caisse des Dépôts	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Kilomètres parcourus Taux de remplissage des véhicules Quantité livrée Nombre de véhicules mobilisés	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Chauffeurs-livreurs	Poids lourds Véhicules de livraison léger

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☒ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 19 : Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités FA 34 : Accompagner les socio professionnels (hébergeurs, gîtes, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités FA 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective

Action 19 : Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités

Orientation opérationnelle 2

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité

Axe 3.4 : Optimiser, améliorer et mutualiser les transports de marchandises

Contexte et enjeux

Le transport fret représente de 13% des déplacements du territoire. Le transport de marchandises dans les collectivités, par exemple dans les domaines de collecte des ordures ménagères, ou de distribution de bois énergie présente un potentiel de réduction des émissions de GES et de consommation d'énergie non négligeable.

L'émergence de chaufferies collectives va induire une augmentation du besoin en plaquettes forestières (14 000 tonnes de bois vert/an nécessaires). Des projets de plateformes locales de stockage ont été étudiés ces dernières années dans le Guillestrois-Queyras et pourraient être mis en œuvre.

D'autre part, le potentiel de réduction des émissions de GES du transport des ordures ménagères et déchets est important. Pour exemple, la CCB qui a entamé une démarche d'optimisation de ses tournées ordures ménagères, ayant permis de réduire les km parcourus de 15 000 km, soit environ 7 à 8 t de CO₂ (selon bilan GES ADEME). Cette démarche peut être poursuivie et est envisagée par d'autres territoires.

De la même manière, le compostage des matières organiques et les flux de déchets verts nécessitent des transports qui doivent être pensés et organisés de manière à les limiter. Actuellement, les déchets verts de la CCB sont traités à 180 km (Manosque), les boues d'épuration à 280km (Nord Isère avec passage du col du Lautaret) et les biodéchets sont méthanisés à 400km.

Description de l'action

Déchets / ordures ménagères :

- Création d'une plateforme de co-compostage des boues d'épurations, biodéchets et déchets verts à la Roche de Rame pour les Communautés de Communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins, du Guillestrois-Queyras et de Serre-Ponçon. Cette plateforme permettra d'avoir des trajets de bennes de boues d'épuration et déchets verts compris entre 20 et 70 km (et plus entre 150 et 400km).
- Optimisation des flux OM CCB
- Optimisation des flux OM : CCGQ

Développer une plateforme co compostage

Plateforme pour le bois énergie (voir fiche 22)

Les objectifs de l'action

- Améliorer et structurer l'approvisionnement en bois-énergie et l'indépendance du territoire
- Diminution des déplacements, des émissions de GES, et dépenses énergétiques

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Bois : CCGQ	Communes forestières, ONF,	
Déchets : CCB, CCGQ, CCPE		
Co-compostage : CCB, CCPE, CCGQ	PETR, ADEME, Agence de l'Eau, Région Sud	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Co-compostage : 40 000€ (AMO) + 7,5M€ HT (génie civil + bâtiments)	ADEME, Région Sud, CC, bois +05, CIMA	Co-compostage : Octobre 2019 : validation des conclusions de l'AMO 2020 : lancement du marché

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Réalisation de la note technique Nombre de plateformes créées Volume de bois des plateformes Emissions de GES évitées	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 18 : Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire FA 21 : Moderniser les flottes de véhicules et expérimenter les nouveaux modes de mobilités FA 22 : Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie FA 23 : Développer la chaleur renouvelable

Axe 3.5 : Accompagner la transition des mobilités (notamment touristiques)

Action 20 : Construire une offre de service de transport dédiée pour les évènements et sites touristiques d'ampleur

Orientation opérationnelle 2

Réduire les émissions de GES dans le secteur des transports

Articulations stratégiques

Efficacité, faire ensemble

Axe 3.5 : Accompagner la transition des mobilités touristiques

Contexte et enjeux

Le territoire du Grand Briançonnais comporte des spécificités (territoire étendu, zones isolées, temps de trajet long) qui accentuent sa fragilité en termes de mobilité. Cette faiblesse est encore plus visible en haute saison puisque l'offre culturelle et sportive est importante à cette période : de nombreux évènements sont organisés mais, étant gérés par des personnes et structures différentes, les solutions d'éco-mobilité sont rares et surtout peu coordonnées. L'enjeu est majeur dans la mesure où travailler sur la thématique des transports dans l'évènementiel permettrait de diminuer le trafic et l'impact carbone des évènements.

Description de l'action

Les différentes actions envisagées sont :

- Mise en place d'un système de navettes sur l'exemple de ce qui existe en Haute Vallée de la Clarée
- Proposition de services pour les évènements ponctuels type concerts, manifestations
- Création d'un service de transport adapté avec peu d'émission de CO2

Les objectifs de l'action

- Réduire le nombre de véhicules individuels mobilisés pour les évènements.
- Optimiser le remplissage des véhicules individuels et collectifs.
- Diminuer le bilan carbone des évènements.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
OT, CCB (Clarée), CCPE (Pré de Mme Carle)	Organisateurs, transporteurs	Vacanciers, touristes, citoyens

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de personnes transportées Nombre de trajets	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 15 : Structurer, améliorer et aménager les villages pour plus de mobilités douces FA 16 : Favoriser le covoiturage et mettre en place de l'autostop organisé

Action 21 : Moderniser les flottes de véhicules pour les transports en commun, transporteurs privés, navettes, et expérimenter les nouveaux modes de mobilités

Orientation opérationnelle 2

Réduire les émissions de GES du secteur des transports

Articulations stratégiques

Efficacité, Energies renouvelables

Axe 3.5 : Accompagner la transition des mobilités touristiques et des collectivités

Contexte et enjeux

A l'heure où les transports en commun et le partage de véhicules semblent être des moyens pour diminuer l'usage individuel de la voiture, il est nécessaire de moderniser les véhicules concernés en vue de l'augmentation de leur usage.

Description de l'action

Les communautés de communes qui constituent le PETR se sont fixées les objectifs suivants :

- CCGQ : poursuivre la transition de la flotte automobile de la collectivité avec l'acquisition de 2 véhicules électriques par l'achat d'un véhicule hybride léger permettant de réaliser une mixité du parc automobile afin de répondre aux différents besoins de mobilité de la collectivité au sein de territoires ruraux. Acquisition d'un véhicule hybride léger ou véhicule électrique par an permettant la réduction de GES.
- CCB : remplacer les véhicules achetés avant 2010.
- CCPE : moderniser dans le cadre de la transition énergétique les véhicules de la CCPE notamment ceux du transport en commun, et des divers services techniques (OM...)

Les objectifs de l'action

- Transformation des flottes de véhicules.
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre des collectivités.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Collectivités (flotte de véhicules) Transporteurs	Région	Structures ayant l'usage d'une flotte de véhicules

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
		2020-2023

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de changements de véhicules Nombre de km avec des nouveaux véhicules	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
X A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 17 : Renforcer et développer l'IRVE par des véhicules collectifs et partagés FA 20 : Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur

4.4. DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES LOCALES POUR ATTEINDRE 75 % EN 2030, ET 100 % D'AUTONOMIE ENERGETIQUE

Axe 4.1 : Chaleur

Action 22 : Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Efficacité
Axe 4.1 : Chaleur

Contexte et enjeux

L'émergence de la chaufferie de Briançon et de petites unités de chauffage va induire une forte augmentation du besoin en plaquettes forestières (14 000 tonnes de bois vert/an nécessaires), augmentation à laquelle le territoire ne peut répondre pour le moment. Pourtant, avec un gisement de bois énergie estimé à 35 000 tonnes/an, le territoire possède une ressource de bois énergie importante. Des projets de plateforme (Ristolas, Guillestrois) ont été développés ces dernières années mais n'ont pas pu aboutir pour des contraintes de taille. Pourtant, il est nécessaire de les mettre en œuvre du fait que de nombreuses chaufferies publiques ont perdu leur source d'approvisionnement. Il convient d'assurer l'indépendance du territoire dans l'approvisionnement de ces chaufferies bois. Pour cela, la structuration en grappe apparaît comme une solution adaptée aux contraintes du milieu montagnard et de mutualisation des coûts.

La nécessité de stockage est également primordiale pour les entreprises locales de charpente. En effet, les scieries du territoire sont centrées sur le sciage à façon et ce modèle induit une absence de stock. Il convient de faciliter le stockage des bois demandés. Les produits demandés sont le bardage mélèze, les plots de pin cembro et pin à crochet et les produits d'artisanat en pin cembro.

Ces possibilités de stockage doivent être accompagnées d'infrastructures de séchage pour répondre à une autre problématique : le territoire est confronté à un manque de qualité du bois. Sa mauvaise qualité actuelle est préjudiciable pour le bon fonctionnement des installations et leur efficacité.

Description de l'action

- Actualisation de la note technique des Communes forestières sur l'opportunité de création de plateformes publiques ;
- Identification de projets de plateformes (Eyglies, Briançonnais, Ristolas...) et qualification de ces projets ;
- Mise au point de solutions juridiques et financières de gestion en commun de plateformes et d'approvisionnement de ces dernières via des contrats d'approvisionnement avec les communes ;
- Demande de financements ciblés sur la mise au point d'une grappe de plateformes publiques avec mutualisation des moyens qui permettra d'éclairer sur le fonctionnement d'une telle structuration.
- Mettre en place des infrastructures de séchage et de contrôle de la qualité du bois
- Améliorer la qualité du bois dès sa production

Les objectifs de l'action

- Mettre en valeur la ressource bois locale
- Développer les circuits courts et ainsi réduire les émissions de GES
- Répondre à la demande et approvisionner le territoire

Acteurs de l'action		
Porteur potentiel	Partenaires possibles	Cible
Mission régionale bois énergie (qualité du combustible) + département via IT05 (lien avec les maitres d'ouvrage), CCGQ	ONF, CRPF, ADEME, Région, Département, COFOR, Préfecture des Hautes-Alpes	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Ressource mobilisée Infrastructures développées Amélioration de la qualité	-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 23 : Développer la chaleur renouvelable FA 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire

Action 23 : Développer la chaleur renouvelable

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energies renouvelables
Axe 4.1 : Chaleur

Contexte et enjeux

Avec un gisement de bois énergie estimé à 35 000 tonnes/an, le territoire dispose d'une grande opportunité de développement de chaufferies bois et de réseaux de chaleur. La création de chaufferies bois permet de nombreux avantages : utilisation d'une énergie renouvelable locale limitant les émissions de GES, soutien à une activité économique locale, réduction de la dépendance à l'importation d'énergies fossiles, réduction des charges énergétiques et stabilisation des charges etc.

D'autre part, le territoire possède également d'autres atouts en matière de chaleur renouvelable : gisements solaires, géothermiques... Le développement de ce type d'énergie doit être important : le SRADDET prévoit une augmentation de 140 GWh de production de chaleur renouvelable entre 2016 et 2030.

Description de l'action

S'inscrivant dans la volonté du département de développer des systèmes de production de chaleur renouvelable à travers son dispositif "OCRE - Objectif chaleur renouvelable 05", le territoire s'engage dans cette dynamique. Ce dispositif permet un accompagnement d'ingénierie à destination de tous les publics (collectivités, syndicats, bailleurs, sociaux, hébergeurs touristiques, agriculteurs, entreprises...), hors particuliers. Mais c'est aussi un levier de financement : cela peut représenter jusqu'à 60% d'aides.

Chaufferies bois

- Communication auprès des élus sur l'intérêt du bois énergie
- Accompagnement aux projets de création de chaufferies bois

Réseaux de chaleur

Solaire thermique

- Valoriser les projets de solaire thermique pour les démocratiser
- Accompagner leur mise en œuvre

Géothermie

- Etudier les potentiels géothermiques du territoire (Le Monétier-les-Bains, Réotier...)

Les objectifs de l'action

- Réduire les émissions de GES
- Développer les énergies renouvelables
- Valoriser les ressources et les atouts locaux

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Communes, Communautés de Communes	Département, Région, ADEME, DRAAF	Tout public, hors particuliers

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel (PROSPER)	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Grande chaufferie bois (3MW) avec réseau de chaleur 4 500 000€ Chaufferie bois pour bâtiment public (100kW) : 225 000€ Chauffe-eau individuel/collectif : 4 200€/30 000€	OCRE	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'opérations de sensibilisation et de communication Nombre de chaufferies bois et de réseaux de chaleur générés Nombre de bâtiments raccordés Emissions de GES évitées	-	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 22 : Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie FA 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire

Axe 4.2 : Eau

Action 24 : Développer, moderniser et améliorer les équipements hydro-électriques

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energies renouvelables, Faire ensemble
Axe 4.2 : Eau

Contexte et enjeux

Nombreux torrents

- Potentiel déjà utilisé
- SRADDET : priorité sur l'hydro existante
- Impacts environnementaux / carte DREAL sur cours d'eau encore utilisable
- Impact de la modernisation des équipements existants :

Description de l'action

Modernisation des équipements et notamment dans le cadre de la sécurisation de l'installation dans sa globalité par la mise en place d'automatismes à chacune des deux prises d'eau du Chagne du Rif Bel. Cette mise en place d'automatisme permettrait de gérer aux mieux la production et d'être exemplaire dans le cadre de cette production au fil de l'eau de l'hydroélectricité car les fonctionnements hydrologiques des torrents du Chagne et du Rif Bel génèrent de nombreux arrêts préventifs réduisant d'autant les plages de productibilité.

Exemple de production hydroélectrique combinée : centrale des Ayes (Etudes d'impact = 40 K€ Investissement = 3.4 M€)

Les objectifs de l'action

- Développement des installations hydroélectriques
- Modernisation et augmentation de la productibilité des équipements existants
- Turbinage d'eau en minimisant les impacts environnementaux en privilégiant des infrastructures existantes et les réseaux existants (eau potable, aspersion, retenues d'eau collinaire)

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Producteurs d'énergie	Région, Département (IT05), collectivités	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
CCGQ : 550 000 €	DETR	2019 - 2021
Ayes : Etude : 40 k€ Investissement : 3,4 M€		2019-2023

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Augmentation de la production moyenne hydroélectrique	+/-	**
Production hydroélectrique sur projets neufs	-	
Nbre d'installation de turbinage d'EP ou AEP	+/-	

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 25 : Accompagner et réaliser des projets de turbinage d'eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d'eau collinaires en stations de montagne

Action 25 : Accompagner et réaliser des projets de turbinage d'eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d'eau collinaires en stations de montagne

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energie renouvelable
Axe 4.2 : Eau

Contexte et enjeux

L'industrie hydroélectrique, spécifique à la montagne, est venue progressivement se substituer aux énergies fossiles sur le territoire, entre autres pour les besoins énergétiques de l'usine Pechiney de l'Argentière-la-Bessée (production d'aluminium). Depuis 1988, et sa fermeture, le territoire a continué de développer les énergies renouvelables principalement sous forme hydroélectrique. Aujourd'hui, la production hydroélectrique du territoire couvre 83% de sa production d'énergie renouvelable. Si des efforts sont encore à fournir sur la réduction des consommations, une augmentation de la part relative des énergies renouvelables dans le mixe énergétique demeure essentielle pour atteindre l'objectif fixé par le PCAET : 100% d'énergies renouvelables sur le territoire d'ici 2050.

Description de l'action

- La production d'énergie : le turbinage d'eau potable

L'action consiste à exploiter le potentiel hydraulique détenu dans les canalisations d'eau potable. L'utilisation de l'eau devient ainsi source de production d'énergie. Il s'agit ici d'encourager l'exploitation de ce potentiel sur le territoire.

Exemple : Turbinage de l'eau potable du captage du Grand Tabuc par la commune de Monêtier les Bains, depuis 2016

- Le stockage (inhérent au développement des énergies renouvelables « intermittentes »)

Les retenues d'eau collinaires servent à la fois à stocker l'énergie sous forme de hauteur d'eau ; énergie par la suite récupérée via le turbinage de l'eau de la retenue.

Exemple : Projet CTES n°3.1 (Compagnie des Alpes) : « L'eau est filtrée et nettoyée de tous ses sédiments, acheminée par les canalisations du réseau d'enneigement dans les salles des machines du domaine, passée dans des turbines pour produire l'électricité (cible de 80% des 4,5 GWh). L'impact sur le paysage et la ressource est quasi nul puisque l'utilisation des équipements existants de neige de culture ne nécessiterait aucune installation supplémentaire et l'eau est utilisée comme un moyen renouvelable et non comme une ressource consommée. »

Enfin, une des priorités régionales dans le cadre du Plan Climat est le développement du stockage d'énergie par le biais de pompes réversibles, qui permet de contribuer notamment aux réseaux intelligents (Station de Transfer d'Energie par Pompage : STEP). Un des projets phare de ce type de technologie et de conciliation entre les usages de l'eau et de l'énergie est le projet de Puimichel (Alpes de Haute Provence) en cours de développement.

Les objectifs de l'action

- Devenir un territoire exemplaire en matière de transition énergétique
- Dynamiser, coordonner, mutualiser, suivre et accompagner les projets en cours et futurs de la transition énergétique et écologique du territoire
- Permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, de diminuer les consommations d'énergie en augmentant l'efficacité énergétique, et de développer les énergies renouvelables
- Utiliser les ressources naturelles du territoire (soleil et eau essentiellement) pour la production énergétique et qui sont également des ressources pour l'économie locale.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Communes, stations, ESHD, PETR via CTES	Producteurs d'énergie	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de projets de turbinage/stockage Production d'énergie	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 24 : Développer, moderniser et améliorer les équipements hydro-électriques

Axe 4.3 : Soleil

Action 26 : Inventorier les potentiels solaires (PV et thermique) des bâtiments publics et valoriser et développer les installations

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energies renouvelables
Axe 4.3 : Soleil

Contexte et enjeux

Le territoire du PER jouit d'un potentiel solaire important, avec des durées d'ensoleillement supérieures à la moyenne nationale. Pourtant, aujourd'hui, le solaire photovoltaïque ne représente que 1% de la production d'énergie renouvelable, pourtant très importante : le territoire produit 52% de l'énergie qu'il consomme. De même, le solaire thermique est très peu développé, alors que ce type d'installation est facile à mettre en place et très efficace.

Les objectifs de développement de l'énergie solaire au niveau régional sont ambitieux notamment via le SRADDET.

	2016	2023	2030
<i>PV</i>	4	46 à 137	65 à 191
<i>Solaire thermique</i>	1	5 à 8	8 à 13

Description de l'action

- Utiliser le cadastre énergétique, et notamment concernant le potentiel solaire, réalisé par la Région pour identifier les zones les plus intéressantes
- Compléter localement le cadastre si besoin, notamment pour les bâtiments publics, et les infrastructures représentant un fort potentiel de développement : entreprises, parking avec ombrières..., dans le but de favoriser des installations sur terrains anthropisés (fiches action 27) – mobiliser l'expertise d'IT 05

Les objectifs de l'action

- Utiliser les ressources du territoire
- Développer les énergies renouvelables
- Identifier les zones anthropisées à fort potentiel pour un développement du solaire non impactant environnementalement

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Région, IT05	PETR, Geomas, collectivités	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Surface inventoriée Gisement potentiel	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 27 : Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés FA 28 : Innover dans la production de solaire photovoltaïque

Action 27 : Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energies renouvelables, Faire Ensemble
Axe 4.3 : Soleil

Contexte et enjeux

Le potentiel solaire est important sur le territoire, et les objectifs de développement de l'énergie solaire au niveau régional sont ambitieux notamment via le SRADDET. De plus, le foncier disponible en zone de montagne est rare et coûteux, et les enjeux environnementaux et paysagers forts sur le territoire renforcent le fait de prioriser ce type d'installations sur terrains dits anthropisés ou délaissés. Des installations de projets photovoltaïques de grande surface sur des bâtiments existants et sites délaissés sont en étude ou projetés, par exemple sur des anciennes décharges ou bâtiments industriels et publics, zones d'activités. Par ailleurs, il s'avère que plusieurs anciennes décharges ou zones polluées doivent être confinées et réhabilitées. Dans ces conditions, réutiliser et valoriser ces sites en vue de permettre sur ces secteurs de produire de l'énergie renouvelable devient un enjeu primordial.

De même, l'équipement des bâtiments existants ou le développement des ombrières est nécessaire.

Description de l'action

Le but est d'équiper ces sites à fort potentiel et qui sont anthropisés, notamment :

- Ancienne décharge du Pilon dans le Briançonnais et autres sites pollués à réhabiliter
- Aéroport de Mont-Dauphin Saint Crépin : équipements sur toitures existantes, création d'ombrières, équipement de nouveaux hangars
- Ancienne décharge et décharge de Guillestre
- Ombrières sur parkings, zones d'activités ou commerciales : (Risoul, L'Argentière la Bessée...)

Les projets des collectivités pourront recevoir le soutien du département via IT05, qui peut réaliser des notes d'opportunité, comme il l'a fait pour la déchetterie de Guillestre.

Les objectifs de l'action

- Permettre une valorisation économique d'anciens sites pollués dans un contexte de forte pression foncière
- Accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire
- Tester le déploiement de technologies et techniques adaptées à la fois aux contraintes liées à d'anciens sites pollués mais également aux spécificités d'une zone de montagne
- Développer les compétences des opérateurs locaux en termes de déploiement, d'installation, maintenance et entretien d'installations de production d'énergie en conditions complexes.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
CCB	Producteurs d'énergie ; Syme05, IT05, entreprises du secteur, INES...	
CCGQ		
CCPE		
Département		Collectivité
Syme 05		
PETR, Communes		Autres tiers ? (ZAC...)

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
30 000€ hors travaux pour CCB	CCB (PITER), région, département, ADEME	Pour la CCB : 2019 – 2020 : étude de définition / état de l'art / recherche de partenaires 2021 : travaux – exploitation
40 000 € hors travaux	Région, Département, PnrQ, CCGQ	2020 : étude
Département	Département	Délibération le 12/07/2019
Installations particuliers (10 kW) : 25 000€ (PROSPER)		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Surface de panneaux installée Nombre de site équipés Production d'électricité (kWh)	+ / -	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
x	X

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 26 : Inventorier les potentiels énergétiques et solaires (PV et thermique) publics et valoriser et développer les installations FA 28 : Innover dans la production de solaire photovoltaïque FA 29 : Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d'autres énergies en lien avec la spécificité montagne FA 30 : Renforcer les projets d'énergies citoyennes FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques FA 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment

Action 28 : Innover dans la production de solaire photovoltaïque

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energie renouvelable
Axe 4.3 : Soleil

Contexte et enjeux

Le potentiel solaire est important sur le territoire, et les objectifs de développement de l'énergie solaire au niveau régional sont ambitieux notamment via le SRADDET.

Le foncier disponible en zone de montagne est rare et coûteux, les enjeux environnementaux et paysagers sont forts sur le territoire avec de nombreux sites classés et dans les villes et villages du territoire avec de nombreux bâtiments inscrits, et/ou classés.

L'installation d'équipement sur les remontées mécaniques ou plus généralement sur les équipements de montagne est intéressante et en cours de développement.

En outre, avec le développement de l'auto-consommation et de nouvelles solutions de gestion locale de l'énergie, particulièrement en zone de montagne, les acteurs du secteur sont amenés à concevoir des solutions innovantes

Description de l'action

Il s'agit de développer des produits et solutions innovants d'énergie solaire, sous différentes formes :

- Installations et production photovoltaïque par des ardoises solaires.
- Développement de systèmes de production d'énergie (photovoltaïque et chaleur) adaptés aux conditions de montagne : sites isolés, enneigement, gel,... : sur la base d'expérimentations menées sur le territoire. Il s'agit de développer des produits (par exemple des panneaux souples, modules autonomes, panneaux hybrides) voire de créer de véritables filières industrielles locales d'assemblage et/ou fabrication de systèmes de production d'énergie renouvelables.
- Systèmes de gestion et de partage de l'énergie par exemple à un échelon de village, hameau avec mutualisation, coordination, stockage partagé, réseaux électriques intelligents...

Les objectifs de l'action

- Innover dans la production d'énergies renouvelables
- Augmenter la production d'énergie du territoire grâce à des installations et produits spécifiques
- Créer une unité de production locale
- Création d'emplois
- Capitaliser sur les expériences acquises et les partenariats existants

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Entreprises privées	Producteurs d'énergie solaire, INES	Producteurs d'énergie, entreprises

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
	Financements privés, subventions	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nbre d'installation avec produits innovants Création d'emplois en lien avec le développement et/ou création d'entreprise dans le secteur de la production d'énergie renouvelable	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 27 : Prioriser les installations de solaire photovoltaïque sur terrains anthropisés FA 29 : Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d'autres énergies en lien avec la spécificité montagne FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques

Axe 4.4 : Autres énergies

Action 29 : Valoriser, étudier et développer, le potentiel local d'autres énergies en lien avec la spécificité montagne

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energie renouvelable
Axe 4.4 : Autre

Contexte et enjeux

Riche de son relief montagnard le territoire du Briançonnais possède de nombreux potentiels pour la production d'énergie renouvelable. Aujourd'hui la production d'énergie est assurée localement par l'exploitation de la force hydraulique et solaire. Le projet d'implantation d'éolienne s'inscrit dans une volonté de renforcer et diversifier la production électrique d'origine renouvelable et locale.

La complémentarité de l'éolien par rapport aux sources actuellement exploitées est très intéressante avec une production hivernale importante, alors que les ressources hydroélectriques et solaires sont au plus faible sur cette saison (étiage hivernal des cours d'eau et faible ensoleillement et enneigement des panneaux). D'autant plus que sur cette même période les demandes sont particulièrement fortes (besoins de chauffage).

Description de l'action

Le projet étudie la possibilité d'implanter deux éoliennes de 800 KW de puissance chacune. Avec une production annuelle estimée à environ 2 GWh, l'installation couvrirait 3.5% de la consommation annuelle de Briançon et St Martin de Queyrières.

Les objectifs de l'action

- Diversifier les énergies renouvelables du territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Producteurs d'énergie	Communes	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Entre 2,5 et 3,5 millions €		Etude entre 2016 et 2019 ; faisabilité dès 2020

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Production d'énergie Nombre d'études/projets	-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 25 : Accompagner et réaliser des projets de turbinage d'eau potable, les réseaux d'aspersion, et sur les retenues d'eau collinaires en stations de montagne

Action 30 : Renforcer les projets d'énergies citoyennes

Orientation opérationnelle 3

Développer les énergies renouvelables locales pour atteindre 75 % d'autonomie énergétique en 2030, et 100 % en 2050

Articulations stratégiques

Energie renouvelable, Faire ensemble
Axe 4.4 : Autre

Contexte et enjeux

Le territoire possède un fort potentiel de développement des énergies renouvelables et citoyennes. En effet, plusieurs structures associant les citoyens existent aujourd'hui ou sont en développement sur le territoire : SEM SEVE, Ener'Guil, Energie Partagée... Elles permettent d'associer des acteurs différents et d'impliquer les citoyens. Ainsi, elles mobilisent des moyens financiers importants au service de cette activité, et créent du lien social en recherchant une large implication des citoyens du territoire. Ces structures sont donc particulièrement aptes à répondre aux questions énergétiques et d'aménagement durable du territoire.

Description de l'action

L'action vise à soutenir l'émergence de structure type centrales villageoises et/ou collectives (par exemple la SEM SEVE et projet du Queyras) par le biais de plusieurs actions :

- Sensibiliser les collectivités pour le développement de politiques d'énergie citoyenne
- Faire de la recherche et prospective sur les projets existants ou émergents : définition de cadre juridique clair pour l'investissement citoyens et publics etc.
- Capitaliser sur les initiatives existantes
- Dessiner les contours d'une ingénierie financière en fonction des modalités précédentes
- Proposer des ateliers participatifs sur les énergies renouvelables pour construire des installations

Les objectifs de l'action

- Valoriser et promouvoir les initiatives citoyennes
- Développer la production d'énergie renouvelable

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Coopératives existantes, PETR via CTES	Communes, PnrQ	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de projets/groupements Nombre de citoyens impliqués		

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	

4.5. DEVELOPPER LA RESILIENCE DES ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES DU TERRITOIRE POUR MIEUX S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Axe 5.1 : Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique

Action 31 : Valoriser les spécificités touristiques du territoire	
Orientation opérationnelle 4 Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique	Articulations stratégiques Faire ensemble Axe 5.1 : Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique

Contexte et enjeux
L'économie du territoire est très fortement liée aux activités touristiques. Le tourisme représente directement ¼ des dépenses énergétiques totales du territoire, et constitue le premier secteur d'activité en termes d'emplois et de retombées économiques. La vision du tourisme et les pratiques sont en mutation, notamment par rapport aux contraintes économiques, énergétiques, climatiques accentuées sur le territoire. En effet, le tourisme est très dépendant des énergies carbonées et de l'enneigement, c'est à la fois un bourreau du climat et une victime du dérèglement climatique. Le tourisme doit donc être repensé et adapté à des pratiques plus vertueuses. Ces nouvelles pratiques doivent faire preuve de sobriété dans leurs activités. Dans ce sens, le territoire du PETR est novateur dans les domaines de la transition écologique et solidaire. Cette dynamique représente un potentiel développement de nouveaux produits touristiques important. Le territoire possède de nombreux atouts qui en font une destination touristique prisée : qualité de l'air, fraîcheur en été... C'est aussi la diversité des paysages, de la biodiversité qui est un véritable atout pour une clientèle touristique en quête d'expériences nouvelles et de consommation responsable. De même, le tourisme industriel, en lien avec la transition énergétique, et le tourisme scientifique bénéficient sur le territoire d'un potentiel de développement intéressant, notamment avec beaucoup d'installations énergétiques et de centres scientifiques. Enfin, un autre tourisme doit aussi émerger : « le tourisme chez soi ou de proximité ». Les pratiques peuvent être recentrées dans un périmètre proche de son domicile pour redécouvrir notre quotidien et ce que nous avons sous les yeux.

Description de l'action
- Communiquer et valoriser les initiatives privées qui vont dans le sens d'un tourisme durable, et poursuivre la réflexion sur la gestion des événements d'ampleur, par exemple les marques des parcs régionaux et nationaux (« valeurs parc », « esprit parc ») - Organiser des temps d'échanges entre offices du tourisme, collectivités, professionnels, citoyens, associations et scientifiques pour faire émerger de nouveaux modèles touristiques, et inviter des territoires dans la même situation que le pays/PETR pour avoir des retours d'expériences. - Définir ainsi une stratégie touristique territoriale novatrice et ambitieuse et diversifiée. Par exemple le développement d'une véritable filière des sports outdoor (CCB), développement de la thérapie par les arbres, et des activités en nature (OTGQ), l'astro-tourisme, etc.

Les objectifs de l'action
- Réfléchir et mettre en place une nouvelle politique et un nouveau modèle touristique sur le PETR - Mettre en valeur les ressources locales - Développer une stratégie d'attractivité et structurer l'offre de services sur le territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
OT, CCB (contrat filière), PnrQ	ADDET, Opérateurs économiques dont domaines skiables, chambres consulaires, PNE	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Ex : Sylvothérapie : 84 550€		
Ex : Valeurs parcs		En cours
Ex : Outdoor : 50 000€	CCB	2019 - 2020 : définition de la stratégie 2020 – 2025 : déclinaison du plan d'actions

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'actions de communication Emergence de nouvelles pratiques et leurs fréquentations Nombre d'emplois créés	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☒ A faire émerger ☐ En émergence ☒ En cours ☐ Terminé	FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 32 : Valoriser le ciel étoilé FA 33 : Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique FA 34 : Accompagner les socio professionnels (hébergeurs, gîtes, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques FA 36 : Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire FA 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire

Action 32 : Valoriser le ciel étoilé

Orientation opérationnelle 4 :

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Sobriété, Faire ensemble

Axe 5.1 : Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique

Contexte et enjeux

Le territoire du Grand Briançonnais bénéficie d'un environnement nocturne de qualité, notamment dans les zones peu habitées (hors vallée de la Durance). En effet le secteur industriel peu développé, et la faible densité de population font de ce territoire de montagne un lieu relativement protégé par rapport à la pollution lumineuse. De plus, la biodiversité nocturne du territoire est très riche, et des équipements, activités touristiques et scientifiques tournées vers le ciel sont en développement.

Des initiatives et projets sont en émergence ou en cours sur cette thématique, notamment un positionnement via la PnrQ sur la labellisation de Réserve (ou Parc) Internationale de Ciel Etoilé, la labellisation Villes et villages étoilés dans plusieurs communes du territoire.

Ces projets visent à valoriser l'environnement nocturne, monter des projets de rénovation de l'éclairage public et de protéger la richesse environnementale nocturne importante aux yeux des habitants, vacanciers, et scientifiques.

Description de l'action

« Villes et villages étoilés » est organisée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) et valorise les actions menées pour une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne, dans une approche globale qui prend notamment en compte à la fois les enjeux de biodiversité, confort et sécurité, aspects économiques et énergétiques de l'éclairage... La commune de Val des Prés a été labélisée en 2015. Avec les travaux de rénovation et modernisation de l'éclairage public entrepris, les pratiques d'extinction nocturne, de nombreuses communes pourraient bénéficier de ce label. Une coordination et animation auprès des communes permettraient de labelliser et rendre plus visible les expériences déjà conduites dans de nombreuses communes du territoire.

La démarche de labellisation de réserve de ciel étoilé se décompose en 3 étapes.

1. Connaissance : mesurer la qualité du ciel pour prouver que le territoire est faiblement pollué, pour quantifier les évolutions en termes de pollution lumineuse et pour prévenir d'éventuelles menaces
2. La rédaction d'un guide de l'éclairage public regroupant des préconisations et la mise en place de plan d'actions de rénovation, de réhabilitation pour que les équipements d'éclairage public y soient conformes.
3. *Animation / communication* : animations de sensibilisation à la protection du ciel étoilé et le développement d'une culture et d'un tourisme en lien avec la nuit (astrotourisme, activités nocturnes ou en lien avec la biodiversité nocturnes...).

Les objectifs de l'action

- Réduction de la consommation d'énergie dans le secteur de l'éclairage public,
- Préservation et valorisation de l'environnement nocturne,
- Disposer d'outils concrets pour déterminer le coût de la pollution lumineuse et d'élaborer une planification locale de la lumière tenant compte non seulement de l'efficacité énergétique, mais également de la réduction de la pollution lumineuse,
- Communiquer : l'objectif est de sensibiliser les décideurs et le grand public, également par le biais de la participation des écoles sur ce sujet,
- Développement d'activités touristiques et culturelles autour ou en lien avec la nuit.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Communes	SIGDEP, SIEPB, SYME 05, Communes, Associations, Parco del Monviso, Observatoire de Paris, Offices du Tourisme, acteurs privés	Elus, population, touristes
PnrQ		

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
100 à 500 € / commune (estimation)	Union Européenne, Etat, Région, Département	2020 pour l'édition 2019
30 à 40 000 € pour le PnrQ (estimation)		2021-2022

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateur de réalisation	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre de luminaire éteints Economies d'énergie Surface (et notamment espaces naturels) non éclairée	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
PnrQ : 1 ETP pour 1 ans ou 0,5 ETP sur 2 ans	

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 2 : Renforcer la mobilisation et l'engagement citoyen dans la transition FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation FA 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire FA 6 : Accompagner les collectivités à la maîtrise de l'énergie et réduction de la consommation d'énergie FA 7 : Mettre en place des actions de sobriété et d'efficacité dans les systèmes d'éclairage public FA 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE FA 31 : Valoriser les spécificités touristiques du territoire

Action 33 : Un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique

Orientation opérationnelle 4

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Faire ensemble

Axe 5.1 : Développer un tourisme différencié et adapté au changement climatique

Contexte et enjeux

Les Hautes-Alpes, et particulièrement le nord du département offre un formidable « terrain de jeu » aux pratiquants des sports et activités de pleine nature, qu'ils soient d'hiver ou d'été, d'eau, d'air ou de terre. Si le tourisme hivernal reste une valeur forte, le territoire offre un tourisme « toutes saisons » avec une multitude d'activités tout au long de l'année : cyclisme (route, VTT, itinérance), randonnée, alpinisme, escalade, activités d'eaux vives et de baignade... Ce dynamisme sportif apparaît aux yeux du grand public au travers de nombreux événements sportifs dont certains ont une portée internationale : mondial d'Escalade de Briançon, Embrunman, tour de France, derby de la Meije...

En outre, le territoire possède de nombreux atouts qui en font une destination touristique prisée : air pur, fraîcheur en été... Mais c'est aussi la diversité des paysages, de la biodiversité qui est un véritable atout pour une nouvelle clientèle touristiques en quête d'expérience nouvelle et de sens dans leur consommation touristique... De même, le tourisme industriel bénéficie sur le territoire d'un potentiel de développement intéressant, notamment avec beaucoup d'installations énergétiques.

De plus, il possède un patrimoine culturel remarquable qui peut proposer une alternative aux activités extérieures.

Les socioprofessionnels sont donc aujourd'hui en pleine transition pour adapter leurs offres et les diversifier. Cette action met en lumière la diversification des offres.

Description de l'action

- Développer des alternatives au tourisme actuel, notamment hivernal : proposer des activités multiples et diversifiées et non plus centrées sur la pratique du ski
- Développer un tourisme industriel et scientifique. Par exemple :

Créer un itinéraire autour des équipements de production d'énergie du territoire. Ce circuit sera un support pédagogique (formation des jeunes aux métiers de l'énergie...) et constituera un démonstrateur du savoir-faire en matière de production d'énergie en milieu de montagne (gestion des risques et aléas, travaux en milieu périlleux, prise en compte de la biodiversité...). Plusieurs infrastructures pourront ainsi être mises en avant comme la centrale du Fontenil, la centrale de la Roche Percée ou du parc de la Schappe, le barrage de Pont Baldy, la chaufferie bois de Briançon, la stratégie énergétique de domaines skiables....

- Valoriser les espaces scientifiques du territoire : jardin alpin du Lautaret, maison de la géologie, maison du Soleil, mines, musées...

Accompagner les professionnels du tourisme à échanger/communiquer sur le changement climatique (formation, jeu territorial)

Les objectifs de l'action

- Rendre le territoire plus résilient face au dérèglement climatique en diversifiant les activités du territoire
- Accompagnement des professionnels du tourisme sur le changement climatique
- Valoriser les atouts du territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Acteurs privés, accompagnateurs, réseau science nature environnement	ADDET, CC, chambres consulaires, OT, PNE, PnrQ	Acteurs privés

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Initiatives dans le sens d'un écotourisme Fréquentation touristique de ces nouvelles offres Nombre d'emplois créés	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 32 : Valoriser le ciel étoilé FA 33 : Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique FA 34 : Accompagner les socio professionnels (hébergeurs, gîtes, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques FA 36 : Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire FA 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire

Axe 5.2 : Accompagner les activités économiques à la transition

Action 34 : Accompagner les hébergeurs touristiques (hôtels, résidence de tourisme, gîtes, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités

Orientation opérationnelle 4

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité énergétique

Axe 5.2 : Accompagner les activités économiques à la transition

Contexte et enjeux

Les activités touristiques représentent 75% de l'économie territoriale et 33% des emplois. Dans le même temps, ces activités représentent quasiment les ¾ de la consommation énergétique du secteur tertiaire, soit 275 GWhe. Le potentiel d'économie d'énergie de ces activités est donc très important : hébergeurs, gîtes, restaurants, centres de vacances...

La baisse de la consommation d'énergie peut se faire par exemple grâce à plus d'efficacité des équipements, et des rénovations énergétiques ambitieuses des hébergements touristiques. Mais cela passe aussi par un changement des habitudes des touristes et vacanciers et une plus grande sobriété dans leurs consommations.

Description de l'action

- Valoriser les guides de bonnes pratiques existants, les programmes et actions pilotes en cours notamment des marques valeur par cet esprit parc)
- Réaliser des défis vacances à énergie positive à destination des vacanciers
- Sensibiliser, les vacanciers et résidents secondaires pour changer leurs comportements, notamment les résidences de tourisme
- Modifier les modalités de paiement de l'énergie pour les touristes avec des compteurs individuels. Ils porteront ainsi une plus grande attention à leurs habitudes de consommation qui sont différentes et souvent plus élevées en vacances
- Renforcer la communication sur les aides disponibles et les dispositifs en vigueur, notamment OCRE, CEE auprès des socio-professionnels et les inciter à réaliser des travaux d'économie d'énergie.
- Valoriser les programmes et actions pilotes
- Valoriser et étendre les actions spécifiques aux refuges de montagne et sites isolés, véritables laboratoires de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables.

Les objectifs de l'action

- Agir sur les consommations énergétiques du secteur touristique
- Créer des produits touristiques respectueux de l'environnement et en faire un atout pour le territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Socioprofessionnels, collectivités, parcs	OT, CC, ADEME, département via OCRE, PnrQ	Vacanciers, Socio-professionnels (hébergements touristiques)

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'opérations de rénovation Nombre de campagnes de communication et sensibilisation Gain énergétique	-/+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 3 : Multiplier les actions de communication et de sensibilisation FA 4 : Sensibiliser et associer particulièrement le jeune public et scolaire FA 8 : Accentuer les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et de modernisation des systèmes de chauffage via la valorisation des CEE FA 9 : Rendre plus lisible et efficient l'accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers FA 31 : Valoriser les spécificités touristiques du territoire FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques

Action 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques

Orientation opérationnelle 4

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité énergétique, faire ensemble

Axe 5.2 : Accompagner les activités économiques à la transition

Contexte et enjeux

Le tourisme, hivernal et estival, est le principal moteur de l'économie du territoire et est même considéré comme la « locomotive » économique du département des Hautes-Alpes. En quelques chiffres, il représente :

- 80% de l'économie du territoire
- 64% de résidences secondaires
- 33% de l'emploi total

Moteurs du tourisme et plus largement de l'économie des hautes vallées, les stations doivent faire face aujourd'hui à un certain nombre de mutations et de difficultés, notamment en matière de niveau et de durée d'enneigement. Par ailleurs elles se doivent d'améliorer plusieurs dimensions structurantes et majeures que sont la réhabilitation de l'immobilier, la modernisation de leur offre touristique et la diversification des activités, tout en poursuivant l'effort en matière d'accessibilité.

Description de l'action

Il s'agit d'accompagner les stations de montagne et opérateurs (remontées mécaniques).

L'action est composée d'un livret regroupant les initiatives écologiques et de transition des stations sur le territoire. Cette action consiste à suivre et soutenir les actions simples et des projets plus ambitieux des stations qui s'engagent dans la transition écologique. Cela permettra d'encourager une dynamique d'entraide au sein des stations qui souhaitent se démarquer en réduisant leur impact écologique, et faire en sorte que les stations les plus actives inspirent celles qui ne se sont pas encore lancées ;

Cette action doit permettre d'inciter au « tourisme durable », puisque le livret permettra aux touristes d'identifier les stations impliquées dans la transition écologique.

- Actions de sensibilisation et de communication organisées à destination des vacanciers, notamment par la mise en place d'un guide bonnes pratiques via le CTES, défi vacances à énergie positive
- Promouvoir les pistes non damées
- Expérimenter de nouveaux outils de niviculture
- Réflexion sur un déneigement différent
- Etude/diagnostic

Les objectifs de l'action

- Assurer la reproductibilité des projets de stations pour des projets expérimentaux et/ou exemplaires
- Création d'un livret de retour d'expérience du travail du PETR avec les stations, et d'outils faciles pour mettre les stations en transition écologique.
- Développement d'initiatives écologiques sur les stations de montagne

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Opérateurs économiques dont domaines skiables, PETR via CTES	ADDET, chambres consulaires Contrats filière	Stations

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateur de réalisation	Impact environnementale de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'actions de sensibilisation et de communication pour les touristes Initiatives des stations de montagne	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
0,5 ETP	

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 33 : Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique FA 34 : Accompagner les socio professionnels (hébergeurs, gîtes, restaurants, centres de vacances) vers plus de sobriété et d'efficacité dans leurs activités FA 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment

Action 36 : Renforcer le cyclo tourisme, sportif et itinérant, sur le territoire

Orientation opérationnelle 4

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Faire ensemble

Axe 5.2 : Accompagner les activités économiques à la transition

Contexte et enjeux

Le territoire du PETR est reconnu, et en particulier Briançon Serre Chevalier, se veut être une *Terre de vélo*. La pratique du vélo fait partie de la culture locale. Avec 300 jours de soleil par an, le climat est propice à l'activité du cyclisme. Au croisement de 5 vallées Briançon est entouré des cols les plus mythiques des Alpes : col d'Izoard, col du Granon, col de Vars, col du Lautaret, col du Galibier... Habitué des étapes de grandes courses (tour de France, Giro d'Italie...), le rayonnement du territoire est important. Des opérations « cols réservés » sont d'ailleurs mises en place pour permettre aux sportifs de profiter de ces cols sans voitures. Le pays possède également des centaines de kilomètres de sentiers à parcourir en VTT ou VAE dans des paysages de toute beauté. Des sorties et visites guidées en VAE sont également organisées. Enfin, des espaces et des pistes spécialement aménagés sont proposés : Bike Park, itinéraires Enduro, X Country, espaces ludiques... Aujourd'hui, beaucoup de sportifs ne font que passer par ces cols et ne profitent pas du territoire. L'enjeu est donc de proposer des équipements d'accueil adéquats, de valoriser les itinéraires et le territoire.

Description de l'action

- Développer des équipements d'accueil pour les vélos, et pour les cyclistes
- Multiplier et communiquer sur les offres de séjour à destination des sportifs
- Mettre en valeur les parcours et itinéraires cyclistes
- Schéma départemental vélo

Les objectifs de l'action

- Valoriser la *Terre de vélo*
- Faire des ressources paysagères, géographiques et topographiques un atout pour un tourisme durable

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
OT, CCGQ (vélo viso)	Département, associations	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Actions de communication Nombre de parcours proposés Fréquentation des sportifs		*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 20 : Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur FA 33 : Développer un éco-tourisme exemplaire et diversifié qui s'adapte aux effets du changement climatique FA 35 : Accompagner les stations de montagne vers plus de sobriété et d'efficacité et une diversification et une valorisation de leurs pratiques

Action 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment

Orientation opérationnelle 4

Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Articulations stratégiques

Sobriété

Axe 5.2 : Accompagner les activités économiques à la transition

Contexte et enjeux

La rénovation des bâtiments est un véritable enjeu. Pour être d'autant plus pertinente, celle-ci doit être respectueuse de l'environnement. Le territoire possède des ressources nombreuses et un savoir-faire. Lors de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial du département des Hautes-Alpes, celui-ci a réalisé un diagnostic sur l'écoconstruction et les matériaux locaux. Les matériaux ayant un intérêt sur le territoire sont le bois/paille et la terre.

Description de l'action

Impliquer les maîtres d'œuvres, qui sont également les premiers prescripteurs : CAUE, ordre des architectes... PCET Hautes Alpes

- Sensibiliser les différents maîtres d'ouvrage aux enjeux et bénéfices locaux de l'écoconstruction et des éco-matériaux
- Organiser des rencontres et des visites de réalisations existantes exemplaires/ professionnels / particuliers / aspects administratifs & assurances, etc.
- Développer un "réseau de conseils" en s'appuyant sur les acteurs existants pour répondre aux attentes des différents publics cibles
- Réaliser un guide des matériaux locaux dans les Hautes-Alpes et des fournisseurs, et une "matériauthèque"
- Accompagner les acteurs existants pour renforcer l'offre de formation spécifique aux artisans locaux sur l'écoconstruction
- Soutenir la formation des professionnels pour le déploiement de l'écoconstruction et la valorisation des matériaux bio et géo-sourcés

Exemples

- Coodycée
- Utilisation de matériaux biosourcés
- Matériaux locaux
- Groupement d'artisans
- Formation des artisans
- Intégration EnR

Les objectifs de l'action

- Encourager une rénovation énergétique environnementalement ambitieuse
- Former les artisans aux dernières techniques de rénovation et aux réglementations
- Permettre un échange entre acteurs de la rénovation et une co-construction de ces projets grâce aux groupements d'artisans
- Promouvoir les ressources locales du territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
Département, CAPEB, BTP05 CAUE, COFOR	Chambres consulaires, IT05, ordre des architectes, maitres d'œuvre, BDM, Fibois	Artisans, maitres d'œuvre

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'artisans formés Nombre de réunions, ateliers, temps de sensibilisation Nombre groupement d'artisans Vente de matériaux locaux, biosourcés	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	

4.6. LES RESSOURCES NATURELLES LOCALES COMME ATOUTS MAJEURS DE LA RESILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Axe 6.1 : Repenser les liens à l'environnement et aux ressources

Action 38 : Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées

Orientation opérationnelle 5	Articulations stratégiques
Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques	Faire ensemble Axe 6.1 : Repenser les liens à l'environnement et aux ressources

Contexte et enjeux

Le territoire est directement impacté par le dérèglement climatique. A Briançon, la température a augmenté de 2°C depuis 1900 soit deux fois plus que la moyenne nationale. De même, le nombre de jour de gel a diminué de 30 jours. Il est donc un terrain de recherche privilégié, sur tous les sujets. En effet, sa dynamique dans la transition est aussi sujette à des recherches dans le domaine sociologique.

Beaucoup d'études scientifiques sont d'ailleurs menées sur le pays et des structures scientifiques spécifiques sont déjà présentes : jardin botanique du Lautaret, maison de la géologie, maison du soleil... Mais ces recherches ne sont aujourd'hui pas connues, et mériteraient d'être portées à la connaissance de tout le territoire.

Description de l'action

Valoriser et communiquer auprès des citoyens les études scientifiques qui se déroulent sur le territoire. Plusieurs impacts sont recherchés :

- Prise de conscience des enjeux par l'ensemble des acteurs
- Rendre le territoire attractif pour un tourisme scientifique, et pour la communauté scientifique elle-même ainsi que pour les étudiants

Modèle d'un conseil scientifique : mettre en place un pôle scientifique, économique et citoyens pour suivre les conséquences du changement climatique sur le milieu montagnard et les espaces naturels et travailler sur l'élaboration d'une vision territoriale.

- Acteurs scientifiques : INRA, GREC Sud, parc national des Ecrins, parc naturel régional du Queyras
- Acteurs économiques
- Acteurs associatifs
- Citoyens

Les objectifs de l'action

- Connaître les évolutions du territoire en matière de dérèglement climatique
- Mobiliser tous les acteurs autour du territoire
- Valoriser le travail des scientifiques sur le territoire

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR, PNE,	GREC Sud, INRA, IRSTEA, PNE, PnrQ, universités, MMCAS	Tout public

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Participation au conseil scientifique Nombres d'études communiquées et publiées aux citoyens Nombre de scientifiques associés	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☒ A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 39 : Mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air FA 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire FA 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire FA 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles FA 45 : Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée

Action 39 : Mettre en place une station de mesure de la pollution de l'air

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Efficacité, Faire ensemble

Axe 6.1 : Repenser les liens à l'environnement et aux ressources

Contexte et enjeux

La « pollution atmosphérique » correspond à une dégradation de la qualité de l'air qui peut être caractérisée par des mesures de polluants atmosphériques. Une unique station de mesure de pollution atmosphérique et de qualité de l'air est située sur le territoire à Monétier les Bains, mais se limite uniquement de l'ozone. Précédemment, une station de mesure de la pollution était en place jusque dans les années 90 à Briançon. Le suivi de la pollution à l'ozone est entrepris de manière associative et artisanale par l'association Arnica Montana. La qualité de l'air et les épisodes de pollution atmosphériques (en raison des flux touristiques ou de pollution atmosphérique transalpine) sont évalués et non mesurés.

Description de l'action

- Mise en place d'une station de mesure de la pollution atmosphérique sur le Briançonnais
- A défaut, campagne de mesure sur l'année pour identifier et mesurer les pics de pollution atmosphériques liés aux flux saisonniers.

Les objectifs de l'action

- Mesurer la qualité de l'air
- Mesurer la pollution atmosphérique
- Informer, communiquer sur la qualité de l'air localement avec des données mesurées

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
ATMO SUD	CCB, Arnica Montana, Ville de Briançon	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
	Région	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Mise en place de la station Campagne de mesures	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
	Station de mesure

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
X A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 1 : Assurer et renforcer le rôle de coordinateur de la transition écologique et solidaire du territoire FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 10 : Elaborer un schéma de mobilité rurale à l'échelle des territoires FA 11 : Repenser les mobilités, structurer et coordonner les offres et services FA 13 : Renforcer le rôle de la liaison ferroviaire pour un usage quotidien et mobilités touristiques FA 18 : Améliorer la logistique et le transport de marchandises sur le territoire FA 19 : Optimisation, structuration et amélioration des flux et des mobilités des collectivités FA 20 : Construire une offre de service de transport dédiée pour les événements et sites touristiques d'ampleur FA 21 : Moderniser les flottes de véhicules et expérimenter les nouveaux modes de mobilités FA 38 : Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées

Action 40 : Faire vivre la charte forestière de territoire

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Sobriété

Axe 6.1 : Repenser les liens à l'environnement et aux ressources

Contexte et enjeux

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras a adopté une charte forestière en 2019, valable jusqu'en 2024. Elle fait l'objet de 12 fiches actions, dont certaines ont été reprises pour le plan d'action du PCAET. L'enjeu est maintenant de faire vivre cette charte et de développer une culture forestière auprès des élus.

Description de l'action

Afin de garantir la bonne mise en œuvre des actions de la Charte Forestière de Territoire, une coordination sera assurée par un comité de pilotage qui sera mis en place après la signature. Ce dernier sera composé du Parc naturel régional du Queyras, des présidents des trois communautés de communes du territoire, de la préfecture des Hautes-Alpes, du Conseil régional, du Conseil départemental, des Communes forestières, du conseil de développement, de l'ONF et du CRPF. Il se réunira une fois par an sous une présidence des communautés de communes du territoire. Il garantira la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la valorisation des actions de la Charte.

Afin de compléter ce suivi, il est nécessaire de développer une culture forestière auprès des élus afin que ces derniers puissent intégrer les enjeux de la Charte Forestière en tant que propriétaires forestiers mais aussi comme maîtres d'ouvrage. Des besoins de formation ont été identifiés autour de trois enjeux :

- la certification PEFC : le manque de bois issus de forêts certifiées est un frein au développement de l'approvisionnement en bois local.
- la valorisation des contrats d'approvisionnement de l'ONF qui privilégient l'approvisionnement en bois local et le dynamisme des entreprises du territoire.
- la réglementation des marchés publics : les critères de marchés publics permettent de favoriser l'utilisation de bois local dans les marchés publics de construction.
- prise en compte de la dimension multifonctionnelle de la forêt.

Les objectifs de l'action

- Valoriser les ressources locales
- Développer les usages du bois et innover
- Coopérer pour gérer durablement les forêts du territoire

Faire vivre ce document de planification et de stratégie territoriale

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
MRBE, COFOR, Communauté de commune (?) PETR (?)s	PnrQ, ONF, communes forestières, Parc des Ecrins, privés	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
	Région/FEADER	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Mise en place du COPIL Assiduité lors des COPIL Nombre de décisions prises lors des COPIL Nombre d'élus et de techniciens formés et sensibilisés Nombre de réunion ou d'actions de sensibilisation	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
X A faire émerger ☐ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 22 : Améliorer l'approvisionnement, la production et la qualité (séchage) du bois-énergie FA 23 : Développer la chaleur renouvelable FA 37 : Valoriser et renforcer les pratiques vertueuses dans la rénovation énergétique des acteurs du bâtiment FA 38 : Mieux connaître et suivre les conséquences locales du changement climatique, avec une attention particulière sur les habitats et espèces protégées

Axe 6.2 : L'alimentation locale

Action 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Efficacité énergétique, faire ensemble
Axe 6.2 : L'alimentation locale

Contexte et enjeux

Des exploitations agricoles sont en nombre sans cesse décroissant. La Superficie Agricole Utilisée des exploitations existantes augmente et l'accès au foncier et aux bâtiments agricoles reste rare. Le foncier agricole est très fragmenté et fait l'objet d'une pression due à l'urbanisme et au tourisme. Mais les atouts sont nombreux : une forte production laitière et fromagère, vendue à 80% sur le département ; un abattoir intercommunal, un groupe d'agriculteurs dans une dynamique remarquable.

La demande en produits de saison, de qualité, biologiques est importante de la part des consommateurs.

La population touristique est de plus en plus intéressée à l'achat et à la consommation de produits locaux

L'offre sur le Grand Briançonnais est dominée par les productions animales. Cette offre est souvent inférieure à la demande, peu adaptée et peu structurée pour répondre à une sollicitation plus large.

Les débouchés auprès de la restauration (notamment collective) sont mal exploités. Mais l'offre départementale est conséquente et différenciée.

La problématique sociale reste méconnue et les données chiffrées sont nationales ou régionales : 20 % du budget total des ménages est consacré à l'alimentation, 11,7% d'obésité en PACA et 42% de la population atteint une limite qualitative dans ses achats alimentaires en PACA. Le taux de pauvreté dans les Hautes-Alpes est de 14,1% (contre 17,3% en PACA et 14% à l'échelle nationale) et le taux de chômage de 9% (contre 10,8 en PACA et 10% à l'échelle nationale).

Description de l'action

Doté d'un technicien en charge de l'agriculture, le Parc assure la phase opérationnelle de la démarche, à l'échelle du Grand Briançonnais. Côté PETR, le suivi est établi dans le cadre du Contrat de transition écologique et solidaire et via le programme LEADER

Action « De la Terre à l'assiette » dans le cadre du PAT. Les objectifs sont les suivants :

- favoriser l'appropriation par les élèves des problématiques agricoles et alimentaires
- diffuser l'œuvre des enfants pour toucher un large public et progresser dans le changement de pratiques,
- valoriser l'alimentation de qualité et l'agriculture locale,
- valoriser les métiers de la production agricole et de la restauration collective,
- accompagner la création de lien entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire pour décloisonner et faciliter l'instauration de circuits courts.

Contrat de Transition Ecologique et Solidaire : orientation *Autonomie Alimentaire*

- Un animateur territorial au sein du PETR accompagne les porteurs de projets sur les thématiques de l'alimentation et la production locale et durable
- Projet « Pôle Economie Circulaire » : mise en place d'une boucle d'économie circulaire à Villard-Saint-Pancrace avec une activité de maraîchage bio et de légumerie/conserverie qui alimenterait la restauration collective briançonnaise.
- Projet de mise en place de vergers communaux sur des biens vacants récupérés par la mairie de Puy-Saint-André et mis à disposition des habitants

Les objectifs de l'action

- Augmenter la production par un travail sur le foncier et la transmission/installation
- Valoriser les productions locales
- Poursuivre l'engagement dans l'agroécologie
- Progresser dans la connaissance des problématiques alimentaires et les réponses à apporter
- Progresser dans l'association des habitants et de la société civile
- Construire une gouvernance locale pérenne se nourrissant des projets

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PnrQ, PETR via CTES	Associations, CA	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
80 000€ (de la terre à l'assiette) 20 000€ (étude de faisabilité Pôle Economie Circulaire) 50 000€ (vergers communaux)	LEADER, PnrQ, CPIE, CODES, Caisse des Dépôts, association REC	Début : juin 2019 Fin : 30 décembre 2020

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'hectares valorisés Quantité de la production	+/-	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective FA 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles FA 44 : Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée

Action 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Sobriété

Axe 6.2 : L'alimentation locale

Contexte et enjeux

La demande d'une alimentation en circuits courts sur le territoire du PETR se confirme, aussi bien sur le scolaire, le tourisme ou les établissements de santé se confirme. Dans le même temps, le lancement d'Echanges Paysans Hautes-Alpes (avec le soutien du programme LEADER) est réussi.

Description de l'action

1. Désenclavement logistique des territoires difficiles d'accès pour les circuits courts agricoles :
 - Imaginer avec les acteurs de l'offre, de la demande, et de la logistique du territoire une organisation qui permette de rendre accessible les produits locaux aux cantines, hébergeurs, commerçants dans les territoires « enclavés » comme Le Queyras, La Vallouise, ou Montgenèvre – La Clarée, Stations de ski
 - Identifier, construire les partenariats avec les acteurs volontaires
 - Chiffrer les besoins matériels pour d'éventuels points relais avec chambre froide
 - Communiquer, encourager
 - Aide au démarrage sur les frais logistiques pour les territoires enclavés.
2. Sensibilisation des acteurs touristiques et renforcement des synergies Agriculture – tourisme :
 - Organisation de réunions - rencontres sur circuits courts dans offre touristiques en collaboration étroite avec les OT, Parcs, Communautés de communes
 - o Vulgarisation des enjeux agricoles du territoire, des avantages croisés, médiation sur les contraintes respectives (logistiques, financières...)
 - o Identification d'un groupe de travail pilote qui définit les actions et les coopérations prioritaires
 - o Préparation, animation d'actions de communication valorisant les producteurs, le territoire et la démarche Circuits courts pour encourager les synergies dans le Pays
 - Rencontres individuelles avec les acteurs du tourisme et de l'agriculture motivés
 - Propositions de produits agricoles du Pays et des Hautes-Alpes aux acteurs du tourisme du Pays
 - Valorisation du territoire touristique du Briançonnais en Région Paca via les flux de produits livrés dans la Région en lien avec les opérateurs touristiques.

Les objectifs de l'action

- Développer les circuits courts
- Réduire les déplacements et donc les émissions de GES
- Améliorer la qualité de l'alimentation locale
- Valoriser les ressources locales

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PETR via CTES Communes, département, région pour les établissements scolaires	Restauration collective, associations	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
49 500€	LEADER	

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Réunions de concertation et de communication Nombre de cantines ou restaurants participants	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire FA 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles FA 44 : Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée

Axe 6.3 : L'agriculture

Action 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles

Orientation opérationnelle 5 Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques	Articulations stratégiques Sobriété, efficacité Axe 6.3 : L'agriculture
---	--

Contexte et enjeux

L'agriculture du territoire subit aussi les effets du changement climatique. Les contraintes liées au climat sont plus fortes (stades phénologiques, gel précoce et tardif, saison sèche plus longue, maladies sur les cultures ou l'élevage, etc). L'allongement observé de la période de végétation en montagne peut potentiellement avoir des effets positifs, notamment par des rendements supérieurs, et une durée d'exploitation allongée (fourrage). Mais de fortes incertitudes persistent sur la pérennité de tels effets sur le long terme.

En effet, les contraintes d'irrigation et l'accès à l'eau lors des périodes sèches vont être plus fortes. La hausse des températures et le stress hydrique plus important au printemps et en été vont probablement favoriser le développement de maladies (par exemple la rhynchosporiose) et fragiliser les cultures.

L'adaptation de l'agriculture du territoire au changement climatique est également une manière de développer et élargir le tissu collectif agricole en montagne, par l'arrivée de nouveaux actifs, le déploiement d'une gouvernance commune notamment pour la gestion de l'eau, l'utilisation par l'agriculture de nouvelles ressources (résidus d'exploitation forestière en remplacement de la paille), ou les déchets verts des collectivités.

Selon le bilan énergétique des Hautes-Alpes, les potentiels d'économie d'énergie de l'agriculture sont évalués à 50 % (efficacité énergétique, performance des engins, techniques culturales, circuit court, énergie renouvelable...), ce qui est important. Aujourd'hui, l'agriculture du territoire est responsable de l'émission de 9% des GES, et consomme 8,5 GWh.

Description de l'action

- Développer de nouvelles pratiques agricoles : culture sans labour, cultures intermédiaires, agroforesterie, gestion et diversité des prairies, utilisation de variétés rustiques et résistantes, ajustement des dates de semis et récolte, développement des mélanges variétaux et du pâturage tournant...
- Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs, notamment en s'intéressant au foncier et aux biens vacants
- Favoriser et valoriser la conversion bio

Les objectifs de l'action

- Développer une agriculture durable
- Valoriser les ressources locales

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
CA, SAFER	AFP, PnrQ, PETR	

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
Sans labour : 6€/ha/an Culture intermédiaire : 41€/ha/an Agroforesterie : 84€ + 125/ha/an		

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'installation d'agriculteurs Emissions et consommations du secteur agricole	+	**

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☒ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire FA 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective FA 44 : Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée

Action 44 : Mettre en place une convention d'objectifs pour réfléchir à une politique agricole concertée

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Sobriété, efficacité, faire ensemble
Axe 6.3 : L'agriculture

Contexte et enjeux

Dans le cadre de l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes a émis un avis favorable, sous réserve de mise en œuvre d'une convention d'objectifs entre la CCB et la Chambre d'agriculture. Il a été décidé d'allier également la SAFER à cette démarche. Cette convention permettra aux acteurs de mutualiser leurs efforts en faveur du maintien de l'agriculture sur le territoire du Briançonnais et à son rayonnement.

Description de l'action

Les thématiques de travail suivantes pourront être abordées :

- La transmission/installation des exploitations

- Identification des exploitants de plus de 55 ans, rencontres et mise en lumière de leurs projets de transmission ou cessation, avec animation de la CA et SAFER (déjà financé dans LEADER)
- Favoriser l'installation et le maintien de l'agriculture

- Le foncier agricole

- Identification par la SAFER des surfaces dites « biens vacants et sans maîtres » afin de constituer des réserves foncières en vue d'installer ou de conforter des exploitations en place
- Animation préalable à l'élaboration des PLU auprès des communes et des agriculteurs afin de diminuer l'impact de l'artificialisation des terres agricoles pour les exploitations.

- Développement durable et énergies renouvelables dans les bâtiments agricoles.

- Incitation aux « bonnes pratiques » sur la gestion des effluents (mise en place de fumières collectives)
- Installation de panneaux solaires ou photovoltaïques (pour l'autonomie énergétique des agris ou pour revendre/complément financier ?)

- Développement de la diversification agricole et valorisation des circuits courts.

Les objectifs de l'action

Dans le cadre du SCOT du Briançonnais, les élus souhaitent qu'un séminaire thématique soit organisé chaque année. Durant l'hiver 2019/2020, une journée sur le thème de l'Agriculture sera organisée par la CC du Briançonnais.

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
CCB	CA/SAFER/Communes/PETR	Agriculteurs

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel
15 000 €	LEADER, Région	Hiver 2019/2020 séminaire

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Mise en place de la convention Indicateurs de la convention	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques
Service Agriculture CCB	Service urbanisme, cartographique SIG, GEOMas SCOT, Etudes

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 5 : Mettre en place un observatoire de la transition écologique et/ou un outil « Négawatt » à destination des collectivités FA 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire FA 42 : Développer les circuits courts et les produits de saison dans la restauration collective FA 43 : Faciliter la transition et l'installation des jeunes agriculteurs, et rendre les activités agricoles moins émettrices et dépendantes des énergies fossiles FA 45 : Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée

Action 45 : Sensibiliser et animer des réseaux et actions sur la petite biodiversité et la biodiversité cultivée

Orientation opérationnelle 5

Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques

Articulations stratégiques

Faire Ensemble
Axe 6.3 : L'agriculture

Contexte et enjeux

La perte de biodiversité liée à l'artificialisation des sols, les pratiques conventionnelles dans l'agriculture et la gestion des espaces verts, ainsi qu'au réchauffement climatique est un enjeu essentiel sur lequel des actions sont nécessaires. Sensibiliser la population sur des pratiques plus raisonnées permet de les valoriser et d'inclure tous les acteurs du territoire dans le maintien d'une biodiversité riche.

Description de l'action

- Valorisation des biens vacants sur le territoire : mise à disposition des terrains récupérés par les communes aux habitants (création de vergers de variétés anciennes d'arbres fruitiers, de jardins potagers communaux)
- Maison des semences paysannes : maintien des variétés de fruits et légumes adaptés au climat haut-alpin
- Potagers et vergers dans les établissements scolaires
- Création de zones préservées du fauchage ou de la tonte dans les espaces publics

Les objectifs de l'action

- Appropriation du thème de la biodiversité par la population locale
- Valorisation des pratiques raisonnées d'agriculture et d'entretien des espaces verts

Acteurs de l'action		
Porteurs potentiels	Partenaires possibles	Cible
PnrQ, PETR	Etablissements scolaires, maraîchers, citoyens, SAFER	Grand public

Eléments financiers et calendrier prévisionnel		
Coût prévisionnel	Financeurs potentiels	Calendrier prévisionnel

Indicateurs & évaluation environnementale		
Indicateurs de réalisation et de résultats	Impact environnemental de l'action (- ou +/- ou +)	Impact sur les objectifs PCAET (de * à ***)
Nombre d'hectares non-fauchés/tondus Nombre de plants d'arbres fruitiers Nombre de semences paysannes différentes utilisées	+	*

Moyens	
Moyens Humains	Moyens Techniques

Etat d'avancement et articulation	
Etat d'avancement	Articulation avec les autres fiches action
☐ A faire émerger ☒ En émergence ☐ En cours ☐ Terminé	FA 3 : Multiplier les actions de communications FA 4 : Jeune public FA 41 : Adopter et faire vivre un Projet Alimentaire Territorial et développer l'autonomie alimentaire

Annexe 1 : Figures et tableaux

Figure 4.1 : Logo et carte des communes de la Communauté de communes du Pays des Ecrins 16

Tableau 3.1 : plan d'action du PCAET – orientation 1 9

Tableau 3.2 : plan d'action du PCAET – orientation 2 10

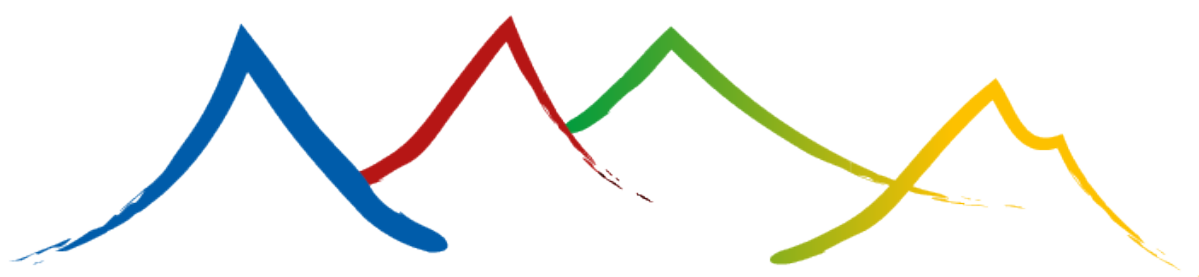
Tableau 3.3 : plan d'action du PCAET – orientation 3 12

Tableau 3.4 : plan d'action du PCAET – orientation 4 13

Tableau 3.5 : plan d'action du PCAET – orientation 4 14

Tableau 3.6 : plan d'action du PCAET – orientation 5 15

Tableau 4.1 : le plan d'action de la CCPE 17



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS